



Le Roi d'Espagne met en exergue le caractère spécial des relations entre Rabat et Madrid
Nous continuerons à faire progresser notre agenda bilatéral avec le Maroc, pays avec lequel nous devons poursuivre notre collaboration dans l'esprit d'amitié et de coopération régissant nos relations spéciales de voisinage

Page 2

Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10412

Jeudi 16 Janvier 2025

Après avoir reçu des séparatistes turcs à Tindouf

La junte militaire algérienne s'attire les foudres d'Ankara



Page 4



D'importantes questions d'ordre socioéconomique soulevées par le Groupe socialiste-Opposition ittihadie

Page 3



Le CHAN reporté à août 2025

Page 23

Le Roi d'Espagne met en exergue le caractère spécial des relations avec le Maroc



Le Roi Felipe VI d'Espagne a mis en exergue le caractère "spécial" des relations de son pays avec le Maroc, appelant à renforcer davantage ces relations dans un cadre

d'amitié et de bon voisinage. "Nous continuerons à faire progresser notre agenda bilatéral avec le Maroc, pays avec lequel nous devons poursuivre notre collaboration dans l'esprit d'amitié et

de coopération régissant nos relations spéciales de voisinage", a dit le Souverain espagnol dans un discours lors de la 9^{ème} Conférence des ambassadeurs espagnols accrédités à l'étranger (13 et 14 janvier).

Le souverain espagnol a également mis l'accent sur l'importance des alliances stratégiques dans la politique extérieure espagnole, au sein de forums tels que le dialogue 5+5 et l'Union pour la Méditerranée (UpM).

Il a noté que ces alliances jouent un rôle clé dans le renforcement de la coopération régionale et offrent des solutions concertées aux défis communs.

Par ailleurs, le Roi d'Espagne a souligné la nécessité de consolider la coopération avec le continent africain, saluant, à cet égard, la nouvelle stratégie Espagne-Afrique 2025-2028, qu'il a qualifiée de feuille de route claire en la matière.

Participation du Maroc à la 49^{ème} session ordinaire du COREP en perspective du Sommet de l'UA

Les travaux de la quarante-neuvième session ordinaire du Comité des représentants permanents (COREP), une étape cruciale dans les préparatifs du prochain Sommet de l'Union africaine (UA), prévu mi-février, ont débuté mardi à Addis-Abeba.

Le Royaume est représenté aux travaux de cette session par une délégation présidée par l'ambassadeur, représentant Permanent du Maroc auprès de l'Union africaine (UA) et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi.



Cette session du COREP marque le début des travaux préparatoires du Sommet ordinaire annuel de l'Union africaine. Ce sommet sera particulièrement marquant puisqu'il verra l'élection du nouveau leadership de la Commission de l'Union africaine (CUA).

Les élections, qui visent à désigner les postes de président, vice-président et commissaires de l'exécutif de l'organisation panafricaine, représentent un moment clé qui façonnera la direction de l'Union pour les prochaines années.

L'Union générale des journalistes arabes réitère son soutien à l'intégrité territoriale du Maroc et au plan d'autonomie sous souveraineté marocaine



L'Union générale des journalistes arabes a réitéré, mardi, son soutien à l'intégrité territoriale du Royaume et son appui au "plan d'autonomie dans le cadre de la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire".

Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion de son Secrétariat général et de son Bureau per-

manent à Dubaï, l'Union a réaffirmé son "soutien à l'intégrité territoriale du Royaume face au complot séparatiste, appuyé de l'étranger".

L'Union a également réitéré son rejet de toute forme et manifestation de séparatisme et de fragmentation dans l'ensemble des pays arabes.

Les échanges commerciaux entre le Maroc et l'Espagne en forte croissance

Le volume des échanges commerciaux entre le Maroc et l'Espagne a connu une forte croissance durant les dix premiers mois de 2024, selon le Secrétariat d'Etat espagnol au commerce.

Entre janvier et octobre 2024, les exportations espagnoles vers le Maroc ont atteint 10,843 milliards d'euros, en augmentation de 6,8%, tandis que les exportations du Maroc vers l'Espagne se sont élevées à 8,220 milliards d'euros, en hausse de 9,1%, d'après la même source.

Cette progression des échanges, nettement supérieure à celle enregistrée par l'Espagne avec d'autres pays du monde durant la même période, constitue une preuve de la "consistance des liens commerciaux" entre le Maroc et l'Espagne et de "l'excellence des relations" entre les deux Royaumes, souligne le Secrétariat d'Etat au commerce.



Si la dynamique actuelle se poursuit, le dernier record établi en 2023, avec 12,145 milliards d'euros d'exportations et 9,032 milliards d'euros d'importations, "devrait être largement battu" en 2024 en atteignant "un niveau historique", assure-t-il.

Le Département espagnol du commerce note en outre que le Maroc est devenu le premier destinataire des exportations espagnoles en Afrique et le septième au niveau mondial, faisant observer que les exportations espagnoles vers le Maroc représentaient 3,37% du total mondial.

En ce qui concerne les importations marocaines en provenance d'Espagne, celles-ci occupent la première place parmi les importations issues d'Afrique et la dixième au niveau mondial, poursuit-il.

Durant les trois dernières années, les échanges commerciaux entre l'Espagne et le Maroc ont atteint leur apogée, le poids des échanges commerciaux avec Rabat ayant augmenté de manière exponentielle, a-t-il relevé.

En 2022, les exportations espagnoles vers le Maroc représentaient 3% du total des exportations du pays, un chiffre passé à 3,2% en 2023, et devrait atteindre 3,4% en 2024.

Pour ce qui est des importations, elles sont passées de 1,9% en 2022 à 2,1% en 2023, pour atteindre 2,3% des échanges totaux au cours des dix premiers mois de 2024.

Le Secrétariat d'Etat au commerce précise à ce propos que les exportations espagnoles vers le Maroc sont relativement diversifiées, les principales catégories étant les combustibles et lubrifiants (20%), les machines mécaniques (12%) et les véhicules (9%).

Les importations espagnoles en provenance du Maroc sont constituées principalement de matériel électrique (30%), de vêtements non tricotés (14%), de véhicules (12%), de poisson (10%) et des fruits (6%).

D'importantes questions d'ordre socioéconomique soulevées par le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants



Outre les problématiques sociales et économiques abordées par le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants au cours de cette semaine, poursuivant sa mission constitutionnelle de suivi et de contrôle du traitement et de la gestion des affaires publiques, les parlementaires ittihadis ont évoqué certains dysfonctionnements constatés et maintes fois déplorés par l'opposition car non conformes aux dispositions du règlement intérieur de l'institution parlementaire et minimisant le rôle des partis concernés.

Ainsi le président du Groupe socialiste-Opposition ittihadie, Abderrahim Chahid, lors de la séance hebdomadaire des questions orales tenue le lundi 13 janvier 2025, a mis l'accent sur l'impératif du respect de la durée d'intervention de l'opposition et des discussions à l'hémicycle conformément aux dispositions législatives en soulignant que la durée d'intervention revêt une importance capitale en matière de garantie de l'équilibre entre la majorité et l'opposition.

Le député parlementaire ittihadi a rappelé, dans ce sens, que l'opposition dispose d'un quart d'heure au cours des séances pour exprimer ses opinions, un droit légitime visant à « renforcer le pluralisme démocratique et garantir la perception des voix de toutes les parties ».

A cet égard, Abderrahim Chahid a réitéré son souhait que les différentes parties observent le respect des règles démocratiques de manière à garantir l'aboutissement de toutes les opinions soumises au débat.

Dans cette même veine, les députés parlementaires ittihadis ont critiqué, avec virulence, le déroulement de la séance hebdomadaire des questions orales, dé-

plorant l'absentéisme de nombre de ministres aux séances parlementaires.

La parlementaire usfpéiste Aïcha El Gorgi a signalé, à ce propos, que six ministres parmi les dix représentant les plus grands pôles de l'exécutif sont absents « traduisant un certain mépris de l'action législative, soulignant que cet état de choses devrait être rejeté ».

A cet effet, la députée ittihadie a réclamé du président de la séance d'adopter une mesure ferme en citant nommément les ministres absents (...)

De son côté, la députée parlementaire Hayat Laâraïchi a adressé, au nom du Groupe socialiste-Opposition ittihadie, au ministre de l'Industrie et du Commerce une question ayant trait à la numérisation des procédures du commerce extérieur.

La parlementaire ittihadie a relevé que les perturbations des procédures du commerce extérieur au Maroc ont engendré un certain mécontentement des importateurs, notamment le retard enregistré quant au retrait des certificats de conformité (...)

Hayat Laâraïchi a noté, dans ce sens, que l'absence de complémentarité des systèmes numériques occasionne des interférences pénalisant les opérations commerciales (...) et interpellé le responsable gouvernemental compétent au sujet des dispositions prises ou préconisées pour l'activation de la numérisation des procédures du commerce extérieur.

Par ailleurs, le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants a adressé au ministre délégué chargé du Budget, une interrogation au sujet des effets sociaux de l'augmentation des tarifs des butanes de gaz, en déplorant la détérioration, par ce fait, du pouvoir d'achat des citoyens précisant que les

villageois et petits agriculteurs sont la catégorie sociale la plus impactée par ce fait...

Le Groupe d'opposition de l'USFP a indiqué que le soutien gouvernemental accordé aux catégories sociales vulnérables n'a point abouti à réaliser les résultats escomptés, réclamant du ministre de présenter les précisions nécessaires quant à la poursuite de cette augmentation tout au long de l'année en cours de même qu'aux dispositions à prendre pour le solutionnement de cette situation et la préservation du pouvoir d'achat en garantissant l'équité du soutien prodigué aux catégories sociales vulnérables (...)

D'autre part, dans le cadre du débat autour du soutien accordé aux associations et autres organisations de la société civile, le député parlementaire, membre du groupe d'opposition ittihadie, Omar Aanane a abordé la problématique de la transparence du processus de distribution de l'aide publique préconisée.

Le parlementaire usfpéiste a fait allusion, dans ce sens, au rapport de la Cour des comptes qui a relevé les difficultés auxquelles sont confrontées les associations en matière d'accès audit soutien en sus de l'absence de toute transparence quant à sa distribution (...)

Là-dessus, le parlementaire Aanane a exprimé son inquiétude face aux difficultés rencontrées par les associations concernées en matière d'obtention de la qualité d'organisations d'intérêt public, appelant à l'adoption d'un système informatique unifié à même de permettre de présenter les demandes d'aide en toute transparence tout en procédant à la révision du décret relatif au soutien accordé aux associations (...)

La séance des questions orales à la Chambre des représentants du lundi 13

janvier 2025 n'a pas manqué, par ailleurs, d'aborder les difficultés qui entravent le transport scolaire en milieu rural.

Le député parlementaire ittihadi El Merdi Al Alaoui a souligné, à ce sujet, que la multiplication des intervenants dans le secteur du transport scolaire implique l'absence de toute responsabilité définie, indiquant que le département ministériel compétent a relégué cette charge aux collectivités locales, leur infligeant une pression financière et réglementaire supplémentaire et augmentant le fardeau des élèves qui traversent de grandes distances avant d'atteindre leurs salles de classe.

A cet effet, le parlementaire usfpéiste a réclamé la recherche de solutions adéquates telles que l'implantation d'établissements scolaires à proximité des habitations et la distribution d'aides financières aux associations de la société civile pour les aider à assurer le transport scolaire de manière à dispenser les familles de telles charges supplémentaires.

Pour sa part, le député Saïd Baâziz, évoquant cette même problématique, a considéré que l'échec quant au traitement de ce phénomène ne fait qu'exaspérer l'abandon scolaire tout en mettant en avant la nécessité urgente de prendre des dispositions efficaces à même de répondre à l'exigence d'activer les mesures opportunes pour permettre aux enfants du monde rural de jouir de leur droit à la scolarité...

Parallèlement à ce grand déploiement dans les divers domaines sociaux, économiques et culturels et dans le cadre des efforts visant à consolider le débat constructif autour des questions sociales cruciales, le Groupe socialiste-Opposition ittihadie, en partenariat avec l'association de lutte contre la prolifération de l'épidémie du sida, a organisé une journée d'étude autour de la thématique « Les politiques publiques, l'ALCS et les initiatives civiles à l'horizon de la mise à bout du sida en 2030 ».

Cette journée d'étude, qui se tient ce jeudi 16 janvier 2025 au siège du Parlement, vise à mettre l'accent sur les enjeux et défis auxquels est confronté le pays dans la lutte contre le sida tout en déroulant les différentes politiques et initiatives civiles œuvrant à réaliser l'objectif mondial d'éradication de cette épidémie en 2030.

Cet événement est marqué par la participation d'un parterre de responsables gouvernementaux, d'experts, d'acteurs de la société civile et de représentants des organisations des droits de l'Homme...

Là-dessus, l'organisation de cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre de l'engagement assidu du Groupe socialiste à soutenir les questions sanitaires et sociales et de sa contribution à la consolidation du dialogue constructif entre l'ensemble des acteurs aspirant à la réalisation d'un développement durable optimal.

Rachid Meftah

Après avoir reçu des séparatistes turcs à Tindouf

La junte militaire algérienne s'attire les foudres d'Ankara



La junte militaire d'Alger n'en finit pas de surprendre. Elle vient de commettre une bourde diplomatique en recevant des séparatistes kurdes à Tindouf au risque de s'attirer les foudres de la Turquie, ainsi que du nouveau régime syrien.

En effet, l'Algérie a récemment reçu une délégation du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et des Unités de protection du peuple (YPG), considérés par la Turquie comme des groupes terroristes. Cela a eu lieu lors d'un prétendu "sommet de solidarité sahraouie" dans les camps de Tindouf.

L'accueil des séparatistes kurdes est perçu comme un message provocateur adressé à la Turquie et à la Syrie, deux pays qui voient d'un mauvais œil le soutien algérien à des mouvements qui menacent leur intégrité territoriale. La présence simultanée de drapeaux kurdes et de la pseudo-rasid lors de ce soi-disant sommet a été interprétée comme une démonstration d'alliance entre ces groupes séparatistes.

Les médias turcs ont rapidement dénoncé cette démarche, affirmant qu'elle ne pouvait se faire sans l'aval des autorités algériennes.

Face à ces critiques, la junte militaire algérienne a érudé d'y répondre di-

rectement, confiant cette mission à l'ambassadeur d'Algérie à Ankara et l'un des sous-fifres les plus zélés de la junte militaire algérienne, Amar Belani.

Ce dernier a tenté d'apaiser la situation en niant toute invitation à ces groupes, qualifiant les allégations à ce sujet de "sans fondement" et soulignant que l'Algérie "ne s'imisce pas dans les affaires intérieures d'autres Etats".

«En réponse à des allégations colportées par certains médias au sujet d'une prétendue invitation en Algérie d'une délégation kurde, je voudrais préciser que ces allégations sont fantaisistes et totalement infondées», a prétendu ce scribouillard dans un communiqué, rappelant que les relations bilatérales entre l'Algérie et la Turquie sont "stratégiques et solides".

Et d'ajouter: «Je voudrais réitérer que les relations fortes et stratégiques qui lient mon pays à la Turquie ne peuvent souffrir aucun amalgame ou ambiguïté inamicale», précisant qu'Alger «n'interfère pas dans les affaires intérieures des Etats». Cette dernière phrase a suscité la risée des observateurs, car les exemples d'ingérence de la junte algérienne dans les affaires intérieures des Etats ne manquent pas.

Les tentatives d'Alger pour apaiser

ces tensions semblent insuffisantes face à la gravité des accusations portées par Ankara. Cette dynamique entre les deux pays pourrait avoir des répercussions significatives sur leurs relations futures ainsi que sur la stabilité régionale.

Cette énième bourde diplomatique est le fruit des choix stratégiques malavisés de la junte algérienne, qui semble privilégier une politique de soutien aux mouvements séparatistes au détriment de ses relations internationales. Elle acte également l'isolement de l'Algérie sur le plan international, alors que le régime militaire semble s'engager dans une stratégie de confrontation avec d'autres pays souverains et d'ingérence dans leurs affaires intérieures.

En effet, au début de cette année, les autorités maliennes ont dénoncé la "persistance d'actes d'ingérence" de l'Algérie, l'accusant de soutenir des "groupes terroristes" et l'intimant à "cesser de faire du Mali un levier de son positionnement international".

Dans ce cadre, le ministère malien des Affaires étrangères a fustigé "la proximité et la complicité de l'Algérie avec les groupes terroristes, qui déstabilisent le Mali et à qui elle a offert le gîte et le couvert". Les autorités maliennes ont ainsi réagi à une malencon-

treuse phrase du ministre des Affaires étrangères algérien, Ahmed Attaf, prononcée lors d'une conférence de presse, le 30 décembre dernier, sur le bilan de la diplomatie algérienne au cours de l'année 2024: "Il n'y a pas de solution", en référence à la situation au nord du Mali.

Le régime algérien est également accusé d'instrumentaliser des influenceurs pour déstabiliser la France. Selon le magazine français *Le Point*, des influenceurs à la solde de la junte, tels que Zazou Youcef, Imad Tintin, ou Doualemn "ont appelé ces derniers jours à violer et tuer ceux qui oseraient manifester contre le pouvoir en place à Alger, à leur «arracher les ongles» avec des pinces, et à les enterrer «avec les Juifs». Cette situation a suscité l'ire de la classe politique française et d'éminentes personnalités ont appelé à l'abrogation de l'accord franco-algérien de 1968, à la réduction du nombre de visas, à la pénalisation des caciques du régime et leurs progénitures qui tirent profit de l'accord de 2007, permettant à tous les détenteurs de passeports diplomatiques algériens de venir et circuler librement et sans contrainte en France.

Mourad Tabet

Conférence à Rabat sur la lutte contre le terrorisme et la sécurité maritime le long des côtes atlantiques africaines

Le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger a organisé, récemment à Rabat avec la collaboration du Bureau des Nations unies de lutte contre le terrorisme (UNOCT), une conférence sur la lutte contre le terrorisme et la sécurité maritime le long des côtes atlantiques africaines.

Cette conférence (9-10 janvier) a réuni plus de 50 responsables et experts de lutte contre le terrorisme des pays membres de l'initiative du Royaume du Processus de Rabat sur les Etats africains atlantiques (PEAA), ainsi que des responsables d'organismes régionaux et internationaux pour discuter des meilleurs moyens afin de contrer ce fléau dans la région africaine atlantique.

Les conférenciers ont souligné que le terrorisme qui sévit d'une manière préoccupante dans la région du Sahel, devenue l'épicentre mondial de ce phénomène, a des répercussions sur la situation sécuritaire des pays africains atlantiques. Plusieurs rapports mondiaux de l'ONU et d'autres organismes internationaux soulignent le déplacement



de la menace terroriste du Sahel vers les pays côtiers de l'Atlantique.

Il y a lieu de rappeler que le Processus de Rabat sur les Etats africains atlantiques (PEAA), qui traduit la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, pour faire de la région africaine atlantique une zone de paix, de stabilité et de prospérité partagée, a érigé la lutte contre le terrorisme et d'autres défis sécuritaires

comme la criminalité transnationale parmi ses principaux objectifs.

Parmi les thèmes abordés lors de cette conférence, figurent les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies émergentes, notamment les systèmes aériens sans pilote ou drones, pour contrer les menaces terroristes.

Cette conférence avait pour objectif de faciliter un échange

d'expériences et d'expertise entre les pays du PEAA et d'autres acteurs régionaux et internationaux en matière de lutte contre le terrorisme, notamment en ce qui concerne l'utilisation des nouvelles technologies émergentes.

Ces technologies, comme les drones, présentent des atouts considérables en matière de lutte contre le terrorisme. Elles constituent, en même temps, un énorme défi si elles sont acquises

et utilisées par les organisations terroristes.

Cette rencontre visait également à identifier les besoins des pays membre du PEAA en matière de renforcement des capacités, notamment dans le domaine des technologies émergentes pour contrer le terrorisme et traiter également ses causes profondes.

Le Maroc, fort de son expérience et ses acquis en matière de lutte contre le terrorisme, que ce soit aux niveaux national, continental ou mondial, a toujours exprimé sa disponibilité à partager son expérience et à agir de concert avec les partenaires africains et autres en vue d'une action efficace contre ce fléau.

Le Royaume est également en train de développer une industrie des systèmes aériens sans pilote pour des missions de surveillance, de reconnaissance et de collecte de renseignements qui sont des éléments clés de lutte contre les actions terroristes.

Pionnière dans le continent africain, cette industrie pourrait non seulement servir les objectifs nationaux de lutte contre le terrorisme mais également soutenir les efforts des pays africains dans ce domaine.

Le Maroc participe à Genève au 1^{er} Congrès mondial sur les disparitions forcées

Le Maroc prend part au 1^{er} Congrès mondial sur les disparitions forcées, qui se tient mercredi et jeudi à Genève et vise à renforcer les efforts mondiaux de lutte contre les disparitions forcées en réunissant les principaux acteurs et en favorisant une action collective.

Le Maroc est représenté à cet événement par une délégation conduite par Mme Fatima Barkan, secrétaire générale de la Délégation interministérielle aux droits de l'Homme (DIDH), et comprenant notamment le représentant permanent adjoint à la Mission permanente du Maroc à Genève, Abdellah Boutadghart, et le directeur du dialogue et partenariat avec les associations et organismes nationaux au sein de la DIDH, ainsi que des représentants d'autres institutions concernées.

Mme Amina Bouayach, présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), prend part également aux travaux de ce Congrès.

Au programme de cet événement figurent des tables rondes sur des sujets tels que la responsabilité internationale pour les personnes victimes de disparitions forcées, le renforcement des procédures de recherche et la protection des victimes, des défenseurs des droits, des avocats et des journalistes.

Au menu également figure un segment de haut niveau qui verra les Etats, partenaires et institutions présenter une série de "pledges", des engagements visant la promotion et la mise en œuvre des objectifs de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées par les Etats parties.

Le Maroc est un Etat partie de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, qu'il a paraphé en 2007 et ratifiée en 2013. De même, en tant que "Core State" de cette initiative, le Royaume milite pour la ratification universelle de la Convention.

Zineb El Adaoui présente un exposé devant les deux Chambres du Parlement sur les activités de la Cour des comptes au titre de 2023-2024

Le Premier président de la Cour des comptes, Zineb El Adaoui, a présenté mercredi, lors d'une séance plénière conjointe des deux Chambres du Parlement, un exposé sur les activités de la Cour des comptes au titre de la période 2023-2024, conformément aux dispositions de l'article 148 de la Constitution.

Au début de son exposé, Mme El Adaoui a indiqué que cette rencontre marque une étape constitutionnelle remarquable qui s'aligne sur les meilleures pratiques à l'échelle internationale, le but étant de permettre aux élus de la Nation et à l'opinion publique d'appréhender les principales évolutions et problématiques liées à la gestion de la chose publique et qui sont d'une extrême urgence.

L'exposé met l'accent sur certaines conclusions issues



des activités les plus importantes de la Cour, qui se rapportent aux défis de la gestion de la chose publique et à la concrétisation du principe de corrélation entre la responsabilité et la reddition des comptes, a précisé Mme El Adaoui.

L'exposé s'articule autour de trois principaux axes relatifs au

"Suivi de la mise en œuvre des grands chantiers de réforme", "Résultats des missions d'évaluation des programmes et projets publics et des missions de contrôle de gestion" et "Missions relatives à la consécration du principe de corrélation entre la responsabilité et la reddition des comptes".

Portrait



Daniel Chapo

Un nouveau président qui doit éteindre la crise

Daniel Chapo, qui devait être investi mercredi à la tête du Mozambique à l'issue d'une élection vivement contestée, est un ancien gouverneur provincial sans expérience de l'Etat, qui va devoir éteindre la crise suscitée par l'opposition pour restaurer la stabilité.

A 48 ans, il reste large-

A 48 ans, Daniel Chapo reste largement inconnu dans le pays lusophone d'Afrique australe, où beaucoup ne l'ont découvert que lors de sa désignation surprise en mai par le parti historique au pouvoir

ment inconnu dans le pays lusophone d'Afrique australe, où beaucoup ne l'ont découvert que lors de sa désignation surprise en mai par le parti historique au pouvoir.

Contesté par des mois de manifestations violentes qui ont fait 300 morts selon une ONG locale et perturbé l'économie du pays pauvre et fortement inégalitaire, il n'était pas non plus le candidat préféré du président sortant Filipe Nyusi, 65 ans, qui a atteint la limite de deux mandats.

La passation de pouvoir signe la continuité du parti Frelimo, aux origines marxistes, à la tête du pays depuis son indépendance en 1975, soit un demi-siècle sans alternance politique.

Juste avant Noël, la plus haute Cour du pays avait confirmé l'élection de Daniel Chapo avec 65,17% des voix, soit cinq points de moins que le résultat initialement annoncé par la commission électorale en octobre, en dépit des nombreuses irrégularités relevées par plusieurs missions d'observation internationales.

Il devient le premier président né après l'indépendance et le premier à n'avoir pas été un combattant du

Frelimo pendant la guerre civile (1975-1992), qui a fait un million de morts et hante encore les esprits.

Le principal opposant, Venancio Mondlane, crédité de seulement 24% des voix mais convaincu qu'il est le réel vainqueur du scrutin du 9 octobre, est rentré au Mozambique la semaine dernière.

Il a appelé à trois jours de manifestations, de lundi quand le Parlement a siégé pour la première fois, en l'absence d'une partie de l'opposition, jusqu'à l'investiture du président mercredi.

Daniel Chapo joue l'apaisement depuis le début des violences, répétant qu'il est prêt à parler avec "tout le monde". Les prochains jours et l'annonce de son gouvernement prévue cette semaine, permettront de mieux cerner sa stratégie pour restaurer le calme.

Diplômé en droit, cet professeur de sciences politiques et présentateur de radio a sillonné le pays en amont de son investiture.

Grand et costaud, Daniel Chapo dominait physiquement ses meetings de campagne où il a fait vœu de "travailler avec chaque couche de la société", faisant miroiter la construction d'écoles, d'hôpitaux et une

économie plus robuste.

Il a promis aussi d'éradiquer les violences dans la province septentrionale du Cabo Delgado, cible d'attaques par des groupes jihadistes affiliés au groupe Etat Islamique depuis 2017.

Ce conflit, qui a fait plus d'un million de déplacés et près de 5.900 morts, contrarie les espoirs économiques liés aux gisements de gaz naturel dans l'océan Indien. Le géant français TotalEnergies, notamment, a gelé l'un de ses projets.

Daniel Chapo, qui a commencé sa carrière politique par des nominations du Frelimo, avait été désigné administrateur du district de Palma (nord-est) en 2015.

"À l'époque, des projets de gaz naturel étaient en cours de développement", souligne le chercheur mozambicain Borges Nhamirre. "Il a compris comment traiter avec les multinationales localement."

Gouverneur de la province centrale d'Inhambane depuis 2016, il avait été désigné en mai candidat à la présidentielle par le Frelimo, après des débats intenses du comité central et plusieurs votes successifs.

"Le Frelimo n'arrivait pas à se mettre d'accord, ils ont choisi Chapo pour pouvoir

Chapo devient le premier président né après l'indépendance et le premier à n'avoir pas été un combattant du Frelimo pendant la guerre civile (1975-1992), qui a fait un million de morts et hante encore les esprits

l'influencer. Il ne remet pas en cause les équilibres et sera très encadré", résume un expert qui souhaite conserver l'anonymat.

Pour Borges Nhamirre, il a été choisi in fine parce que "les différentes factions du Frelimo ont compris qu'il serait le plus facile à influencer", notamment sur la désignation de ministères ou de postes-clefs au sein des forces de sécurité.



En Syrie, la société civile se mobilise pour empêcher tout retour à l'autoritarisme



Dans le patio d'une maison traditionnelle de Damas, des militants discutent du rôle qu'ils veulent jouer dans la période transitoire: réprimée sous Bachar al-Assad, la société civile est déterminée à s'imposer dans la nouvelle Syrie pour empêcher tout retour à l'autoritarisme.

Depuis qu'une coalition emmenée par des islamistes radicaux a pris le pouvoir le 8 décembre à l'issue d'une offensive armée, Damas foisonne de réunions publiques, autrefois interdites, donnant lieu à des retrouvailles émouvantes entre les militants de l'intérieur et ceux revenus d'exil.

Les dirigeants d'une plateforme réunissant des dizaines d'organisations de la société civile, Madaniya, ont rencontré le nouveau dirigeant syrien, Ahmad al-Chareh, le 4 janvier pour exprimer leurs revendications.

"Nous avons souligné le rôle essentiel que doit jouer la société civile dans la transition politique", assure la directrice exécutive de Madaniya, Sawsan Abou Zainedin, résumant cette réunion lors d'une conférence de collectif.

"Nous avons insisté sur la nécessité de ne pas désigner des personnes d'un seul camp" au sein de l'autorité transitoire, ajoute-t-elle, alors que le nouvel homme fort de la Syrie a nommé ses fidèles aux postes-clés.

Sawsan Abou Zainedin, qui a rencontré Chareh en compagnie du fondateur de Madaniya, l'homme d'affaires syro-britannique Ayman Asfari, indique qu'ils ont même évoqué "le problème" de la "nomination de jihadistes étrangers" au sein du ministère de la Défense.

Ahmad al-Chareh est le chef d'un groupe islamiste radical, Hayat Tahrir al-

Sham (HTS), qui affirme avoir rompu avec le jihadisme.

Mais il a nommé au moins six jihadistes étrangers à des postes de commandement au sein de la future armée, qu'il entend constituer après la dissolution des groupes armés dans le pays, morcelé par une guerre civile qui a fait en 13 ans plus d'un demi-million de morts.

La responsable de Madaniya souligne en outre qu'ils ont demandé "une transparence absolue" dans la préparation de la conférence de dialogue national que le pouvoir entend organiser et le choix des participants.

Le ministre des Affaires étrangères, Assaad al-Chaibani, a déclaré qu'une commission élargie allait être créée pour préparer cette conférence, dont la date n'a pas été annoncée.

"Nous sommes dans une situation de vide constitutionnel, dans une période de transition après 62 ans de règne du parti Baas", explique à l'AFP l'avocat Abdulhay Sayed, les nouvelles autorités ayant gelé la Constitution et le Parlement.

Ce juriste est l'un des plus de 300 signataires d'une pétition appelant à des élections libres à l'Ordre des avocats, où les nouvelles autorités ont nommé d'office un nouveau bâtonnier pour remplacer le précédent imposé par l'ancien régime.

Il indique que la conférence de dialogue sera "cruciale", à condition que les organisations représentant la société civile ainsi que les syndicats y soient conviés, ce qui permettrait d'instaurer un "contre-pouvoir" et d'empêcher tout retour à l'autoritarisme.

"La conférence doit établir une feuille de route pour une loi électorale en vue d'élire une assemblée constituante dans un an. Cette assemblée sera chargée de rédi-

ger une Constitution permanente et pourra, par la suite, se transformer en un Parlement", préconise-t-il.

Or le nouveau dirigeant syrien a déclaré lors d'une interview à la chaîne al-Arabiya que la tenue d'élections pourrait prendre quatre ans, alors que le pays est assoiffé de liberté.

Le pouvoir cherche cependant à rassurer les Syriens et la communauté internationale sur le respect des droits des minorités, dans un pays multiethnique et multiconfessionnel.

La même demande de participation est relayée par des femmes réunies le 8 janvier à Damas lors d'un congrès du "mouvement politique féministe syrien".

"Nous voulons et nous rêvons d'un Etat de droit" affirme à l'AFP l'une des participantes, la juriste Joumana Seif, qui travaille sur les crimes de guerre en Syrie.

Cette avocate dont le père, le député Riad Seif, avait été emprisonné par Bachar al-Assad, note que les femmes "ont un grand rôle à jouer" dans la nouvelle Syrie et veulent "une participation active à la conférence de dialogue national".

"Nous ne voulons pas d'un nouvel oppresseur", lance à la tribune la militante et écrivaine Wajdan Nassif, qui s'était exilée après avoir été détenue.

"Nous ne voulons plus voir de prisons. Les femmes syriennes veulent participer à part entière (...) à la nouvelle ère en Syrie et nous ne voulons pas la réédition du terrible passé".

Les munitions non explosées tuent les enfants syriens à un rythme "alarmant", selon l'Unicef

Les munitions non explosées en Syrie ont tué ou blessé plus de 110 enfants en décembre et représentent une menace à mesure que les familles retournent dans leurs foyers, suite à l'éviction du président Bachar al-Assad par des rebelles islamistes.

"Alors que l'espoir que les enfants syriens puissent bénéficier de la paix grandit, les filles et les garçons du pays continuent de souffrir de l'impact brutal des munitions non explosées (UXO) à un rythme alarmant", a déclaré Ricardo Pires, responsable de communication pour les urgences chez Unicef, lors d'un point de presse.

"Rien qu'en décembre de l'année dernière, 116 enfants ont été tués ou blessés par des UXO, soit une moyenne de près de quatre par jour", a-t-il dit, en s'adressant aux journalistes à Genève depuis Damas.

Il a expliqué que l'Unicef considère que ce chiffre est sous-estimé "étant donné la fluidité de la situation humanitaire sur le terrain", un mois après la chute de Bachar al-Assad après 14 ans d'un conflit dévastateur.

Les enfants sont particulièrement vulnérables à ces munitions non explosées et qui sont accidentellement activées par les victimes car ils les confondent souvent avec des jouets ou des objets de curiosité.

"Les nouveaux déplacements de population ne font qu'aggraver le danger", a signalé M. Pires.

"Depuis le 27 novembre, au moins plus d'un quart de million d'enfants ont été contraints de fuir leur foyer en raison de l'escalade du conflit. Pour ces enfants, et pour ceux qui tentent de retourner dans leur région d'origine, le danger des munitions non explosées est constant et inévitable", a-t-il dit.

La guerre civile a fait plus d'un demi-million de morts et déplacé des millions de Syriens.

Le pays est jonché de "vestiges mortels de la guerre, dont environ 320.000 munitions non explosées", a indiqué M. Pires, expliquant que ce danger touche environ 5 millions d'enfants qui vivent dans des zones à haut risque contaminées par des munitions non explosées et des mines antipersonnel.

"Il s'agit de la principale cause de mortalité infantile en Syrie actuellement, et ce depuis de nombreuses années", a-t-il ajouté.

Au cours des neuf dernières années, au moins 422.000 incidents impliquant des munitions non explosées ont été signalés dans 14 gouvernorats du pays, "et la moitié d'entre eux se sont soldés par des pertes tragiques pour les enfants", a-t-il détaillé.

L'Unicef appelle la communauté internationale à investir pour éliminer ces restes explosifs. "Nous parlons de quelques dizaines de millions de dollars", a affirmé un porte-parole de l'Unicef à Genève, James Elder: "C'est un prix très modeste qui doit être payé".

Mohammed Mustafa : Après une trêve à Gaza, la communauté internationale devra maintenir sa pression sur Israël

La communauté internationale devra maintenir la pression sur Israël pour qu'il accepte la création d'un Etat palestinien après une trêve, présentée comme imminente, dans la bande de Gaza, a estimé mercredi le Premier ministre palestinien Mohammed Mustafa.

"Le cessez-le-feu dont nous parlons (...) est principalement dû à la pression internationale. Cela montre que la pression porte ses fruits", a dit M. Mustafa avant une réunion à Oslo consacrée à la solution à deux Etats, israélien et palestinien, au Proche-Orient.

Israël "doit comprendre ce qui est juste et ce qui est injuste, et que le pouvoir de veto sur la paix et l'Etat palestinien ne sera plus accepté ni toléré", a-t-il ajouté devant la presse.

Le Premier ministre palestinien a tenu ces propos en marge de la troisième réunion de l'Alliance internationale pour la mise en oeuvre de la solution à deux Etats, qui regroupe des représentants de quelque 80 Etats et organisations.

Au même moment, des négociateurs réunis à Doha cherchent à finaliser un accord de cessez-le-feu à Gaza après 15 mois d'une guerre entre Israël et le Hamas qui a fait des dizaines de milliers de morts dans le territoire palestinien.

Principal pays médiateur avec les Etats-Unis et l'Egypte, le Qatar a déclaré que les négociations étaient "au stade final", les "principaux problèmes" ayant été réglés, sans toutefois préciser lesquels.

A Oslo, le ministre norvégien des Affaires étrangères, Espen Barth Eide, hôte de la réunion, a fait valoir qu'"un cessez-le-feu est une condition préalable à la paix, mais ce n'est pas la paix".



"Nous devons maintenant avancer vers une solution à deux Etats. Et puisque l'un des deux Etats existe déjà, à savoir Israël, nous devons construire l'autre Etat, qu'est la Palestine", a-t-il ajouté.

Selon des analystes, la solution à deux Etats est un objectif plus éloigné que jamais, le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, fermement soutenu par le président élu Donald Trump, étant opposé à

l'établissement d'un Etat palestinien.

Israël n'est pas représenté à la réunion dans la capitale norvégienne.

La Norvège s'était attiré les foudres des autorités israéliennes en reconnaissant l'Etat de Palestine, conjointement avec l'Espagne et l'Irlande, en mai dernier. Ces trois pays avaient ensuite été imités par la Slovaquie.

Clin d'oeil de l'histoire, la réunion d'Oslo se tient dans l'Hôtel de ville où Yasser Ara-

fat, Yitzhak Rabin et Shimon Peres avaient reçu le prix Nobel de la paix en 1994.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), le Premier ministre israélien et son ministre des Affaires étrangères avaient été récompensés pour la signature l'année précédente des accords d'Oslo qui jetaient les bases d'une autonomie palestinienne avec la création d'un Etat indépendant en ligne de mire.

Les entrées irrégulières dans l'UE ont considérablement diminué en 2024

Le nombre d'entrées irrégulières dans l'Union européenne enregistrées en 2024 est tombé à son plus bas niveau depuis 2021, selon Frontex, certaines routes utilisées par les migrants faisant l'objet d'une surveillance policière accrue.

L'an dernier, l'Agence européenne de surveillance des frontières a enregistré plus de 239.000 entrées irrégulières dans l'UE, avec une proportion de femmes parmi les migrants détectés "légèrement supérieure à 10%".

"Les nouvelles données préliminaires de Frontex révèlent une baisse significative de 38% des franchissements irréguliers des frontières de l'UE en 2024, atteignant le niveau le plus bas depuis 2021, lorsque la migration était encore touchée par la pandémie de Covid", déclare Frontex dans un communiqué.

L'agence précise que cette diminution est principalement due à une chute des arrivées par les routes de la Méditerranée centrale et des Balkans occidentaux, marquées cependant par la "violence croissante" des passeurs.

"Malgré une pression migratoire persistante, la coopération renforcée de l'UE et de ses partenaires contre les réseaux de passeurs a considérablement

réduit les traversées aux frontières extérieures de l'Europe", estime Frontex.

La baisse la plus importante a été enregistrée le long de la route des Balkans occidentaux, avec une diminution de 78% sur un an.

Les entrées irrégulières détectées via la Méditerranée centrale ont quant à elles chuté de 59% en raison d'une "diminution des départs depuis la Tunisie et la Libye", selon Frontex.

Malgré cette baisse, cette route représente cependant toujours environ 67.000 traversées, soit la deuxième plus importante de toutes les routes après celle de la Méditerranée orientale, ajoute l'agence européenne.

L'ensemble des mesures mises en oeuvre à la fois par les institutions européennes et notamment Frontex, "ont produit leurs effets", indique à l'AFP Yves Pascouau, docteur en droit public, spécialiste des migrations.

Néanmoins, d'autres itinéraires utilisés par les demandeurs d'asile ont connu une forte augmentation.

L'Espagne s'est ainsi retrouvée au premier plan des flux migratoires de l'UE, le renforcement des contrôles en Méditerranée poussant de plus en plus de demandeurs d'asile à tenter le périlleux voyage

de l'Afrique de l'Ouest vers les Canaries.

Les îles Canaries ont ainsi enregistré une hausse de 18% des arrivées, soit près de 47.000, le chiffre le plus élevé depuis que Frontex a commencé à collecter des données en 2009.

Cette hausse a été "alimentée par les départs depuis la Mauritanie", souligne Frontex, ajoutant que "les flux en provenance d'autres points de départ ont diminué".

Pour son directeur exécutif Hans Lejtens, l'année 2024 a "mis en évidence des risques émergents et des dynamiques changeantes": les réseaux de passeurs ont tendance à s'adapter aux nouvelles données géopolitiques et les flux migratoires se déplacent de plus en plus rapidement.

Et il y a "un prix" à cette lutte contre les migrants dits "illégaux" parmi lesquels figurent de nombreux demandeurs d'asile, fait remarquer M. Pascouau.

"Comme le dit le document de Frontex, les nationalités concernées sont principalement la Syrie, l'Afghanistan... des pays où le taux de reconnaissance de protection internationale est important", pointe-t-il.

"Les Etats européens, la main sur le coeur disent qu'ils sont attachés aux droits fondamentaux,

mais dans la réalité on constate que la violation de ces droits est quasiment quotidienne (...) et la Commission européenne n'y fait pas grand-chose", estime le chercheur spécialiste des migrations.

Frontex signale que le nombre de migrants a "triplé" aux frontières terrestres orientales de l'UE, notamment à celle entre la Pologne et le Bélarus.

"C'est l'itinéraire le plus sûr, malgré tout. Le passage à travers la forêt est plus sûr que celui par la mer Méditerranée", souligne Mateusz Krepa, du Centre de recherche sur les migrations de l'Université de Varsovie.

Les Etats membres de l'UE situés le long de la frontière orientale de l'Union accusent Moscou et son allié, le régime de Minsk, d'avoir fait passer des milliers de migrants par leurs frontières ces dernières années dans le cadre d'une campagne visant à déstabiliser l'Europe.

En décembre, la Commission européenne avait annoncé que ses Etats membres pourraient limiter les droits des demandeurs d'asile, "instrumentalisés" par la Russie et le Bélarus, apportant ainsi son soutien au Premier ministre polonais Donald Tusk qui avait déclaré que le droit d'asile était "utilisé aujourd'hui, en particulier à la frontière avec le Bélarus, par les ennemis de la Pologne".

Washington retire Cuba de la liste des pays soutenant le terrorisme

Cuba a annoncé mardi que 553 prisonniers allaient être libérés, après que les États-Unis ont retiré l'île communiste de la liste noire des États soutenant le terrorisme, dans le cadre de négociations sous l'égide de l'Église catholique.

La décision surprise du président sortant Joe Biden de retirer Cuba de la liste noire américaine, rendue officielle dans un mémorandum publié mardi par la Maison Blanche, est un "geste de bonne volonté", a déclaré un haut responsable américain.

Dans la foulée, La Havane a annoncé la libération prochaine de 553 prisonniers.

"Comme il est d'usage dans notre système judiciaire, nous avons pris la décision unilatérale et souveraine de libérer 553 personnes condamnées pour divers délits", a déclaré sur X le président cubain Miguel Diaz-Canel.

Peu avant, le ministère des Affaires étrangères cubain avait indiqué dans un communiqué que début janvier "le président Diaz-Canel a adressé une lettre au Souverain Pontife" dans ce sens et que les prisonniers concernés seraient libérés "progressivement".

Les autorités cubaines n'ont pas précisé si parmi les personnes prochainement libérées figurent des Cubains qui ont été condamnés pour avoir participé aux manifestations antigouvernementales de juillet 2021, les plus importantes depuis l'avènement de la révolution castriste en 1959.

Le haut responsable américain a indiqué que la décision de Washington de retirer Cuba de sa liste noire devait encourager la libération d'un "nombre important de prisonniers politiques", avant même la prestation de serment lundi de Donald Trump, dont le parti soutient une ligne très dure contre les autorités communistes cubaines.

Quelques jours avant de céder le pouvoir à Joe Biden en janvier 2021, l'ancien et désormais futur président républicain avait pris la décision exactement inverse, celle de placer Cuba sur



cette liste où figurent aussi la Corée du nord, l'Iran et la Syrie.

Il est tout à fait possible que Donald Trump décide de remettre Cuba sur la liste après son arrivée au pouvoir.

Son futur chef de la diplomatie, le sénateur républicain de Floride Marco Rubio, a bâti toute sa carrière politique en s'appuyant sur la diaspora cubaine anticastriste. Ses propres parents ont quitté Cuba pour les États-Unis en 1956, trois ans avant l'arrivée au pouvoir de Fidel Castro.

Joe Biden a annoncé mardi deux autres mesures unilatérales, destinées à soutenir les négociations actuellement en cours sous l'égide de l'Église catholique.

Le président démocrate suspend d'une part la possibilité de porter plainte devant des tribu-

naux américains pour des expropriations à Cuba, et lève d'autre part certaines restrictions financières.

Le sénateur du Texas Ted Cruz, un républicain, a immédiatement dénoncé la décision "inacceptable" de retirer Cuba de la liste des États soutenant le terrorisme.

Il a accusé Joe Biden de chercher à "saper" le travail du futur gouvernement de Donald Trump et du Congrès à majorité républicaine.

Interrogé sur le fait de lier ainsi les mains du président élu républicain, six jours avant qu'il ne prête serment, le haut responsable déjà cité a assuré qu'il existait "une opinion largement partagée, dans les deux partis (ndlr: démocrate et républicain), que personne ne devrait être détenu sans raison à Cuba."

Selon des chiffres officiels, quelque 500 personnes ont été condamnées à des peines allant jusqu'à 25 ans de prison pour leur participation aux manifestations des 11 et 12 juillet 2021.

Des ONG et l'ambassade des États-Unis à Cuba comptabilisent au total un millier de "prisonniers politiques" sur l'île.

En février 2023, un envoyé du pape François avait demandé à La Havane la libération des manifestants emprisonnés.

L'Église catholique a déjà plaidé pour la libération de prisonniers par le passé. En 2010, Raul Castro, alors président, avait négocié avec la hiérarchie catholique la libération d'un peu plus de 130 prisonniers politiques, dont 75 issus du "printemps noir", une vague d'arrestations à l'encontre de la dissidence.

Pékin condamne l'interdiction américaine de véhicules connectés liés à la Chine

Pékin s'est dit mercredi "fermement opposé" à l'interdiction annoncée mardi par les États-Unis de la vente de véhicules connectés intégrant de la technologie chinoise, estimant que l'argument de sécurité nationale avancé par Washington était "sans aucun fondement".

Le gouvernement américain a décidé mardi d'interdire progressivement la vente aux États-Unis de véhicules connectés intégrant de la technologie chinoise ou russe, tant en termes de composants que de logiciels, estimant qu'ils pouvaient représenter un risque pour la sécurité nationale.

La décision fait suite à une enquête publique du département du Commerce lancée fin septembre, qui s'est achevée avec la publication de nouvelles règles visant à "sécuiser la chaîne d'approvisionnement des véhicules connectés des menaces extérieures".

"La Chine exhorte les États-Unis à cesser de généraliser à outrance le concept de sécurité nationale et à mettre fin à leur répression déraison-

nable des entreprises chinoises", a réagi mercredi Guo Jiakun, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, lors d'une conférence de presse régulière.

"De telles pratiques perturbent la coopération économique et commerciale entre les entreprises, violent les principes de l'économie de marché et de la concurrence loyale", a affirmé le diplomate, ajoutant que Pékin "s'y oppose fermement".

L'interdiction américaine sera progressive. Elle débutera en 2027 pour les logiciels et en 2029 pour les équipements, a précisé le ministère américain.

"La Chine cherche à dominer l'avenir de l'industrie automobile", a justifié la conseillère économique américaine nationale, Lael Brainard, ajoutant que les véhicules connectés pouvaient entraîner un "usage abusif" de données sensibles.

Les véhicules modernes comportent des caméras, des microphones, des systèmes de géolocalisation et d'autres technologies connectées

à internet, a rappelé la secrétaire américaine au Commerce, Gina Raimondo.

"Les voitures d'aujourd'hui ne sont plus seulement de l'acier sur des roues, ce sont des ordinateurs", a-t-elle ajouté.

Selon la nouvelle règle, même si un véhicule est fabriqué aux États-Unis, les constructeurs ayant "un lien suffisant" avec la Chine ou la Russie ne seront pas autorisés à vendre de nouveaux modèles intégrant du matériel et des logiciels liés à la connectivité externe et la conduite autonome.

Aucune voiture connectée chinoise n'est encore vendue aux États-Unis, mais certains constructeurs occidentaux, comme Volvo, groupe suédois mais contrôlé par la société chinoise Geely, Polestar, Buick (groupe GM) ou Lincoln (filiale de Ford) y vendent des voitures fabriquées en Chine.

Le fabricant américain Tesla produit également en Chine des véhicules électriques destinés à l'exportation.

Le mastodonte chinois BYD vend lui des

autobus en Californie, mais ceux-ci ne sont pas encore concernés par l'interdiction.

De nouvelles règles concernant les véhicules commerciaux tels que les camions et les bus sont toutefois prévues "dans un avenir proche", a précisé le département du Commerce.

La diplomatie chinoise a assuré mercredi que Pékin "prendra les mesures nécessaires" pour "défendre résolument ses droits et intérêts légitimes".

Les sanctions et les hausses des droits de douane sur les exportations chinoises représentent un des principaux défis au commerce extérieur chinois, pilier de la croissance économique du pays.

En décembre, l'Association chinoise des constructeurs automobiles avait déjà accusé Washington d'avoir "arbitrairement amendé les règles de contrôle, affectant gravement la stabilité de l'approvisionnement en puces américaines", après une troisième vague de restrictions américaines visant le secteur des semi-conducteurs.

Economie

Taza : Plus de 45.000 agriculteurs bénéficient de la protection sociale

Quelque 45.200 agriculteurs bénéficient du chantier de la protection sociale dans la province de Taza.

Dans un exposé présenté devant la session ordinaire du conseil provincial de Taza pour le mois de janvier tenue lundi, le directeur provincial de l'agriculture, Abdelhamid Benali, a indiqué que le nombre total des agriculteurs inscrits à ce programme s'élève à 45.200, ajoutant que 15.418 demandes de désinscription ont été enregistrées pour les agriculteurs ayant cessé leurs activités dans ce secteur.

M. Benali a, par ailleurs, relevé une diminution de 23% du nombre des têtes d'ovins, de 20% des caprins, de 19% des bovins ainsi qu'une réduction du nombre d'éleveurs à 15.281 personnes, rapporte la MAP.

Il a noté que 13 projets ont été programmés par la direction provinciale de l'agriculture dans le cadre de la stratégie Génération Green 2024-2025 portant sur le développement rural intégré dans les zones montagneuses du Rif, ainsi que d'autres projets dans le cadre des travaux d'aménagement des périmètres irrigués et des pistes rurales.

Le vice-doyen de la faculté polydisciplinaire de Taza, Abdelouahed Boubria, a présenté de son côté un exposé sur la rentrée universitaire 2024-2025, soulignant que 12.056 étudiants sont inscrits actuellement à cette faculté, dont 297 étudiants en master et 423 doctorants répartis sur cinq filières.

Les membres du conseil provincial ont aussi été informés de l'état d'avancement du projet d'aménagement des entrées Est et Ouest de la ville de Taza, dans l'objectif d'améliorer l'accès à la ville, réduire les embouteillages, renforcer la sécurité routière et stimuler l'économie locale.

Ils ont par ailleurs approuvé une convention de partenariat entre le conseil provincial de Taza, l'Agence nationale des eaux et forêts et la commune de Bab Boudir, pour l'aménagement de la grotte de Friouato.

Ce projet, financé par la direction générale des collectivités territoriales, vise à intégrer la grotte dans le réseau touristique national, favoriser le développement socioéconomique local, encourager les investissements dans le secteur touristique et promouvoir la gestion durable des ressources forestières.

Le président du CNOA lors de la 39^{ème} Journée nationale de l'architecte à Fès Chakib Benabdellah : *Les architectes marocains sont pleinement conscients des enjeux climatiques*

La ville de Fès a accueilli, mardi 14 janvier, la 39^{ème} Journée nationale de l'architecte, presque un an jour pour jour, après Marrakech. Cette édition a été l'occasion de rappeler la dimension citoyenne de l'architecte, sa responsabilité face au changement climatique et d'échanger autour des problématiques de l'énergie et de l'eau.

Architectes, experts et décideurs ont pris part à ce rendez-vous annuel organisé, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, par le Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA), en partenariat avec le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville.

S'inscrivant dans un contexte d'urgence environnementale, cette rencontre a été placée, cette année, sous le thème « L'architecte citoyen face au changement climatique : problématiques de l'énergie et de l'eau ».

Axés sur le rôle central des architectes dans la transition vers un développement durable, les débats et interventions de cette édition ont mis en avant des approches novatrices pour répondre aux défis croissants liés au stress hydrique et à la gestion énergétique.

Animée par Mohamed Doukkali, philosophe et enseignant à l'Université Mohammed V de Rabat, la conférence inaugurale a offert une réflexion approfondie sur la dimension citoyenne de l'architecte. Celui-ci s'est également exprimé sur l'impact qui pourrait avoir sur tous les défis du secteur dont l'impact du changement climatique sur le cadre bâti et les écosystèmes urbains. Ce fut l'occasion pour l'universitaire de mettre en lumière les interactions entre les défis environ-



nementaux, les pratiques architecturales et la résilience urbaine et sociale.

Ce rendez-vous annuel a été ponctué par des ateliers pratiques axés sur l'éco-conception des bâtiments et la gestion durable des eaux pluviales, avec l'objectif d'identifier des approches novatrices, conciliant durabilité, efficacité énergétique et respect des écosystèmes. Par ailleurs, des conférences thématiques ont abordé à cette même occasion des sujets variés tels que les stratégies d'adaptation des territoires face au changement climatique, le renforcement de la résilience hydrique et les innovations en matière d'éco-conception des bâtiments).

Il est à souligner que les participants ont également examiné des solutions concrètes pour répondre aux enjeux environnementaux et sociaux actuels.

La Journée nationale de l'architecte, instituée en hommage au discours historique prononcé par feu Sa Majesté le Roi Hassan II le 14 janvier 1986 à Marrakech, a

connu cette année la participation des présidents de grandes organisations professionnelles internationales à l'instar de l'Africa Union of Architects (AUA), l'Union méditerranéenne des architectes (UMAR), et la Fédération des architectes francophones d'Afrique (FAFA).

Étaient également présents, plusieurs délégations africaines représentées par leurs présidents, notamment l'Ordre des architectes de Tunisie, l'Ordre des architectes du Sénégal et l'Ordre des architectes de Côte d'Ivoire.

La présence de tous ces participants à la rencontre de Fès a été très appréciée par les organisateurs qui ont souligné la richesse inestimable des échanges, les perspectives diversifiées et le partage d'expériences et de bonnes pratiques.

Ces échanges ont grandement contribué à renforcer la collaboration internationale autour des défis architecturaux et des enjeux climatiques, ont-ils salué.

« Les architectes maro-

cains, en tant qu'acteurs citoyens, sont pleinement conscients des enjeux climatiques. Ils veillent à adapter chaque projet à sa réalité locale. Cette Journée a constitué une plateforme essentielle pour approfondir nos réflexions et transformer nos pratiques en solutions concrètes au service des générations futures », a déclaré le président du CNOA, Chakib Benabdellah.

Il est à noter que lors de cette journée, un hommage a également été rendu aux architectes exemplaires pour leur engagement professionnel, y compris ceux disparus, ainsi qu'à ceux ayant œuvré remarquablement en faveur de la profession et de son rayonnement.

A signaler que la cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence d'Adib Benbrahim, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, chargé de l'Habitat.

Alain Bouithy

Revenus en monnaies étrangères

La DGI fixe le taux de change pour 2024

La Direction générale des impôts (DGI) vient d'arrêter la base de conversion des revenus perçus en monnaies étrangères au titre de l'année 2024.

Ainsi, il faudra retenir comme taux de change 10,756 DH pour 1 euro, 9,959 pour 1 dollar américain, 12,733 pour 1 livre sterling et 11,295 pour 1 franc suisse, précise la DGI dans une décision adressée

aux directeurs régionaux, provinciaux, préfectoraux et inter-préfectoraux, chefs de service régionaux et provinciaux, chefs de subdivision et chefs de secteurs.

Le cours des devises est publié chaque année à la même période pour déterminer en dirhams la base imposable des revenus de source étrangère perçus au cours de l'exercice passé.

Port de Dakhla : Hausse de 7% des débarquements de pêche

Les quantités de produits de la pêche côtière et artisanale débarquées au niveau du port de Dakhla ont connu une hausse de 7% au titre de l'année 2024, selon l'Office national des pêches (ONP).

Dans son dernier rapport statistique relatif à la pêche côtière et artisanale au Maroc pour 2024, l'Office précise que les quantités débarquées au cours de l'année écoulée se sont élevées à 164.525 tonnes (T), contre 153.827 T en 2023.

La valeur marchande de ces captures a également augmenté de 19% avec 1,14 milliard de dirhams (MMDH), contre plus de 961,69 millions de dirhams (MDH) une année auparavant.

Par espèce, les quantités de poissons pélagiques débarquées dans ce port ont augmenté de 36% au cours de l'année dernière, soit 124.339 tonnes pour une valeur es-

timée à 746,52 MDH, contre 547,13 MDH / 111.977 T en 2023. En outre, les débarquements des poissons blancs ont enregistré une chute de 4%, soit 39.926 tonnes pour une valeur de 358,28 MDH, contre 41.467 T (358,90 MDH).

S'agissant des céphalopodes, les quantités débarquées ont connu une baisse de 58%, soit 10 T avec des recettes évaluées à 774.000 DH (-68%), de même que les quantités débarquées des crustacés qui ont enregistré un recul de 30%, soit 250 T avec des recettes d'environ 37,78 MDH (-29%). Au niveau national, les débarquements des produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont atteint 1.336.058 T au titre de l'année 2024, en baisse de 1% par rapport à 2023. En valeur, ces débarquements ont enregistré une hausse de 6% à plus de 10,54 milliards de dirhams.

Forum sur les minéraux du futur à Riyad

L'UM6P choisie pour piloter le pôle du développement durable

Les participants à la quatrième réunion internationale des ministres en charge des affaires minières ont décidé, suite aux progrès réalisés en 2024 à travers la création de trois centres régionaux d'excellence en Afrique, en Asie de l'Ouest et en Asie centrale, de confier le pilotage du pôle du développement durable à l'Institut de géologie et d'exploitation minière durable, relevant de l'Université Mohammed VI polytechnique (UM6P).

Le ministère de la Transition énergétique et du Développement durable a contribué de manière efficiente à la réalisation de cet exploit à travers son soutien constant et sa vision stratégique pour le renforcement du développement durable dans le secteur d'exploitation minière.

Cet exploit est le fruit des efforts conjoints du ministère et de l'UM6P, contribuant ainsi à faire de cette dernière une institution capable de jouer un rôle de premier plan dans le cadre de cette initiative, rapporte la MAP.

En vertu de cette décision, l'UM6P sera en charge, aux côtés de deux centres en Arabie Saoudite et en Afrique du Sud, de la formation des jeunes pour tirer parti des opportunités qu'offre le secteur des mines à travers l'exploration et l'exploitation géologiques et la création d'une industrie minière du futur productive, avec peu d'impact environnemental.

L'Université Mohammed VI polytechnique se place ainsi à l'avant-garde des efforts visant à transformer les pratiques minières, avec l'attachement du Centre du développement durable à promouvoir les pratiques minières respectueuses de l'environnement, l'inclusion sociale et la viabilité économique.

A travers l'encouragement des principes d'économie circulaire, de réduction des déchets, de lutte contre la pollution et de réhabilitation des sites, ce centre contribuera à établir de nouvelles normes en matière d'exploitation minière durable.

Ces centres seront soutenus suivant

les principes de partage de connaissances et d'encouragement de la coopération transfrontalière, par six autres centres issus du Canada, de Grande-Bretagne, d'Australie, de Turquie, des Etats-Unis et de l'Université de Pennsylvanie.

Le Maroc réaffirme son engagement à soutenir la coopération régionale et internationale

Rappelons que la capitale saoudienne Riyad accueille, depuis mardi, cette importante réunion avec la participation de 85 pays, dont le Maroc.

Le Royaume est représenté à cette réunion par le ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, Laila Benali qui a saisi cette occasion pour réaffirmer l'engagement du Maroc à soutenir la coopération régionale et internationale dans le domaine des mines.

Lors de son intervention à l'ouverture de ce conclave, Mme Benali a indiqué que

les regards sont actuellement tournés vers le continent africain qui regorge de richesses minières dont les développeurs ont besoin dans leurs industries de transformation, soulignant que cet apport doit se faire, comme le prône le Maroc, dans le plein respect des droits sociaux et des législations de travail, notamment celles liées à l'exploitation des enfants.

Aussi, la ministre a fait observer que le monde a besoin d'adopter des pratiques minières durables et d'exploiter les ressources minérales de manière responsable en vue de répondre aux exigences de la transition énergétique mondiale.

A cet égard, elle a réaffirmé la disposition du Maroc à renforcer la coopération avec tous les partenaires internationaux et à œuvrer pour transformer les défis en opportunités d'investissement, notant l'importance de coordonner les efforts pour développer et pérenniser les chaînes de valeur minières et assurer leur durabilité.

Le 2^{ème} Salon régional de l'économie sociale et solidaire à Marrakech

La deuxième édition du Salon régional de l'économie sociale et solidaire de Marrakech-Safi se tiendra du 27 janvier au 2 février prochain dans la cité ocre, sous le thème "Pour une économie sociale et solidaire équitable et inclusive".

Organisé par le Conseil de la région Marrakech-Safi, en partenariat avec le secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, cet événement se veut une plateforme pour la commercialisation des produits agricoles et d'artisanat, et la mise en lumière du rôle de ce secteur dans le développement durable, tout en offrant un es-

pace idoine pour l'échange entre les différents acteurs et intervenants dans ce domaine.

Ce salon vise également à valoriser les produits du secteur de l'économie sociale et solidaire, créer une nouvelle dynamique de promotion et de commercialisation, et à permettre aux visiteurs de découvrir les produits des coopératives et des organisations professionnelles dans les domaines de l'artisanat et de l'agriculture, indique un communiqué des organisateurs, rapporte la MAP.

Cette édition, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des grandes orientations du Conseil ré-

gional de Marrakech-Safi en matière de marketing territorial et de promotion de ce secteur en tant que levier important du développement économique, réunira environ 170 exposants représentant des coopératives actives dans les domaines de l'artisanat, de l'agriculture et des services, ainsi que des artisans issus de différentes régions du Royaume et de pays africains partenaires, outre des experts et spécialistes en économie sociale et solidaire, qui animeront des ateliers de formation, précise la même source.

Ces ateliers, destinés aux exposants et aux professionnels du sec-

teur, portent essentiellement sur la gestion des entreprises opérant dans ce domaine, les principes et valeurs encadrant l'économie sociale et solidaire, ainsi que sur les mécanismes de marketing numérique, la comptabilité financière et le cadre juridique régissant le secteur.

Au menu de cette édition figurent aussi des spectacles qui seront présentés par des troupes folkloriques représentant les différentes provinces de la région, ainsi qu'une cérémonie pour célébrer les coopératives les plus innovantes, conclut le communiqué.

Art & culture

Casablanca célèbre les traditions et la musique amazighes

Les Casablancais ont vibré, mardi soir à l'esplanade du Complexe culturel Mohamed Zefzaf, au rythme de la musique traditionnelle amazighe, en célébration d'Id Yennayer, le Nouvel An amazigh 2975.

Inscrite dans le cadre des célébrations programmées du 11 au 14 janvier par Casablanca events et animation (CEA), en partenariat avec le Conseil de la ville de Casablanca, et en collaboration avec la Chambre d'artisanat de la région de Casablanca-Settat, cette soirée exceptionnelle a mis en lumière la diversité et la richesse de la culture amazighe à travers une programmation mêlant danses traditionnelles et musiques modernes. Organisée en partenariat avec l'Organisation Tamaynoute et l'Arrondissement Maârif, cette manifestation artistique a débuté par une performance de danse Ahwach Timgharin Ameln, un spectacle vivant et énergique qui incarne l'identité locale de la région de Tafraoute. Les danseurs, vêtus de costumes traditionnels, ont enchanté le public avec leurs mouvements synchronisés et leurs chants, plongeant les spectateurs dans l'atmosphère magique du Haut-Atlas. Ensuite, la troupe Tifawine Souss, venue de Taroudant, a prolongé le spectacle à travers une



performance électrique.

Le point culminant de la soirée a été la prestation d'Ahidous Ayt Warayn, groupe emblématique du Moyen Atlas, dont les danses collectives rappellent les valeurs de solidarité et d'unité des populations de cette région.

Sur scène, la musique n'a pas été en reste. Les artistes ont exécuté des sonorités variées, allant des racines les plus profondes de la musique amazighe aux influences contemporaines. Aarab Atigui, avec ses airs traditionnels revisités, a bien su tenir le public en haleine. La talentueuse Saïda Titrit, icône de la musique

contemporaine de l'Atlas, a envoûté l'assistance avec sa voix émotive, alliant puissance et douceur. Enfin, le groupe Tafsut Band, jeune talent de la scène musicale du Souss, a captivé le public avec ses sonorités modernes et dynamiques, en parfaite harmonie avec l'esprit de la fête.

"L'objectif de cette célébration est de mettre en valeur la richesse du patrimoine amazigh, tout en favorisant les échanges entre les artistes et le public. Cet événement témoigne de l'engagement à promouvoir la culture marocaine dans toute sa diversité, en particulier à travers ces moments de convivialité et de par-

tage", a indiqué Abdessadeq Mourshid, président de l'Arrondissement Maârif, dans une déclaration à la MAP.

"C'est toujours un honneur de pouvoir participer à la célébration du Nouvel An amazigh. Ce soir, j'ai eu la chance de fusionner les sonorités traditionnelles avec des influences modernes. C'est un moyen pour moi de rendre hommage à mes racines, tout en montrant que la musique amazighe peut évoluer tout en restant fidèle à son essence. L'accueil du public a été incroyable" a confié, de son côté, l'artiste Aarab Atigui, dans une déclaration similaire.

Parallèlement, la Place Rachidi a accueilli une soirée rassemblant quatre figures de la scène musicale amazighe : le groupe Ahwach Tazouit, ambassadeur des traditions du Souss, Kaoutar Berrani, talentueuse chanteuse issue du Rif, Fatima Tamarant, dont la voix incarne la profondeur du Souss, et Abdelaziz Ahouzar, figure incontournable de la musique du Moyen Atlas.

Le Parc Sbata, de son côté, a accueilli dans la même journée une exposition d'artisanat, un moment ponctué de danses folkloriques de différentes troupes traditionnelles, comme Ahwach Tafraout et Ahwach Isemguane.

Les relations historiques entre le Maroc et la Grande-Bretagne célébrées à Birmingham

La richesse des relations historiques entre le Maroc et la Grande-Bretagne est mise en avant à l'occasion d'une exposition de portraits, qui se tient à l'Université de Birmingham.

Dans cette exposition, organisée au prestigieux Barber Institute of Fine Arts relevant de l'université, se dresse un portrait géant de l'ambassadeur Abdelouahed ben

Messaoud ben Mohammed Anoun, dépêché en l'an 1600 par le sultan saadien Ahmed al-Mansour auprès de la cour de la reine Elisabeth I afin d'établir les bases d'une alliance entre le Maroc et l'Angleterre : témoin d'une longue histoire d'amitié entre les deux Royaumes.

Le portrait revêt une importance particulière, car il traduit la

richesse des relations entre le Maroc et la Grande-Bretagne, a déclaré à la MAP Tony Moran, de l'Université de Birmingham, affirmant que l'établissement des relations entre la Grande-Bretagne et le Maroc sous la reine Elisabeth I, marquaient un changement fondamental dans la politique étrangère britannique concentrée à l'époque sur le voisinage européen.

Plus ancienne peinture britannique connue d'un personnage musulman, le portrait de l'envoyé marocain est exposé jusqu'à fin janvier au Barber Institute. L'illustre diplomate dont la mission s'assignait comme objectif d'approfondir les liens diplomatiques et commerciaux entre la Grande-Bretagne et le Maroc, a profondément impacté la scène culturelle britannique de l'époque. L'ambassadeur Anoun fut une source d'inspiration pour Shakespeare, l'un des grands dramaturges et écrivains de la litté-

ture anglaise, notamment dans sa célèbre pièce Othello.

"Ce portrait est un symbole puissant des liens historiques profonds entre le Maroc et le Royaume-Uni, qui remontent à plus de huit siècles", a indiqué l'ambassadeur du Maroc au Royaume-Uni, Hakim Hajoui, cité dans un communiqué de l'Université de Birmingham, parvenu à la MAP. "Voir le portrait à l'Institut Barber de l'Université de Birmingham souligne le rôle vital que jouent les institutions académiques et culturelles dans la préservation et la célébration de notre histoire commune", a-t-il ajouté. Pour sa part, Clare Mullett, responsable de la recherche et des collections culturelles à l'Université de Birmingham, a relevé que "la mission d'Abdelouahed Anoun à la cour de la reine Elisabeth I a représenté un événement majeur dans l'histoire des échanges diplomatiques et culturels entre l'Europe et le monde is-

lamique". Il s'agit de "l'un des souvenirs les plus frappants de l'histoire britannique au tournant du 17^e siècle", a-t-elle estimé, se disant "ravie" d'exposer ce portrait emblématique de la période Tudor au Barber Institute, "où il a toute sa place dans cette collection d'art d'importance mondiale".

L'Université de Birmingham avait prêté le portrait au Metropolitan Museum of Art de New York en 2022, en tant qu'élément clé de l'exposition itinérante « The Tudors : Art and Majesty in Renaissance England ». Le tableau a également été exposé au Cleveland Museum of Art (Ohio) et au Fine Arts Museum of San Francisco en 2023. Appartenant aux collections culturelles et de recherche de l'université, le chef-d'œuvre a été prêté au Barber, le musée d'art et la collection de l'université, depuis juin, et restera exposé jusqu'à la fermeture des galeries pour une mise à niveau du bâtiment à partir du 27 janvier.



Le Maroc prend part au 11^e Festival du film des Emirats

La 11^{ème} édition du Festival du film des Emirats aura lieu du 15 au 18 janvier à Dubaï, avec la participation de 30 pays, dont le Maroc.

Les organisateurs annoncent que cette édition mettra en lumière des cinéastes arabes et internationaux dans différentes catégories (longs métrages, courts métrages, films d'animation, documentaires et films expérimentaux). Parmi les œuvres en lice dans la compétition officielle figurent trois courts métrages marocains : "Maryam" d'Omar Danaya, "La chambre" de Fidaa Sbaai et "Des jours gris" d'Abbeer Fathouni.

En plus des films marocains, la compétition comprend des productions représentant l'Irak, la Mauritanie, la Syrie, la Palestine, le Canada, la France, la Belgique, le Pakistan, l'Afghanistan, l'Inde, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Sultanat d'Oman, le Bahreïn, l'Arabie Saoudite, le Qatar, le Liban, le Koweït, le Kurdistan, les Philippines, le Danemark, l'Australie, la Hongrie et les Emirats Arabes Unis.

Le festival, qui a reçu plus de 500 propositions en provenance des Emirats et de l'étranger, a présélectionné une centaine de films traitant de thèmes liés à l'environnement et à la responsabilité sociale, en plus de films d'animation et expérimentaux.



Créé en 2013 pour promouvoir

les courts métrages, cet événement cinématographique a évolué au fil des ans pour devenir le Festival du film des Emirats, mettant en avant les talents émergents dans ce domaine.

Bouillon de culture

Rencontres

La Médiathèque Tachfni d'El Jadida accueillera, samedi prochain, une rencontre avec l'artiste peintre et poète Abdellah Belabbas, autour de son livre "Maqam al-Ishara", qui est une série de chapitres accompagnés d'illustrations de l'artiste.

Cet événement culturel est organisé par la Direction régionale du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - département de la culture d'El Jadida, le Réseau de lecture publique du Maroc-Médiathèque Tachfni, le Salon Mazagan de la culture et de l'art, l'Association des amis de la Bibliothèque multi-média Tachfni, en collaboration avec le Conseil communal d'El Jadida.

Par ailleurs, l'Institut Français d'El Jadida organise, ce jeudi, une rencontre avec l'écrivain, Youssef Wahboun, autour de son livre : "Le plaisir paradoxal".

Youssef Wahboun est également artiste peintre et poète. Il est notamment l'auteur d'un roman, "Trois jours et le néant", et d'une suite poétique "Les hommes meurent mais ne tombent pas" adaptée en pièce de théâtre chorégraphique par la troupe Corpsscène.

Concert

L'événement Now and Then World Tour 2025 fera escale à Casablanca pour un concert exceptionnel au Complexe Mohammed V. Il se tiendra le vendredi 24 janvier à la salle couverte du Complexe et sera animé par Kadem Saher.

La 3^{ème} édition du Festival du livre africain de Marrakech célèbre la diversité littéraire et artistique du continent

La 3^{ème} édition du Festival du livre africain de Marrakech (FLAM), prévue du 30 janvier au 2 février au Centre culturel Les Étoiles Jemaâ El-Fna, mettra à l'honneur la richesse et la diversité littéraire et artistique du continent africain.

Marquée par la présence de Jean-Marie Gustave Le Clézio, Prix Nobel de littérature, cette édition proposera une programmation riche, avec la participation d'une cinquantaine d'auteurs et d'artistes, en provenance de plus d'une vingtaine de pays et de trois continents.

"Après une naissance réussie en 2023, une confirmation riche en rencontres et en émotions en 2024, cette troisième édition se veut une exaltation des littératures et des cultures africaines, une exaltation de tout ce qui nous unit : nos voix, nos histoires, nos créations communes et notre humanité partagée", a souligné le délégué général du FLAM, Younès Ajarraï, lors d'une conférence de presse tenue jeudi à Casablanca, dédiée à la présentation de cette édition.

"Le FLAM 2025 introduira cette année le Prix littéraire des lycéens de Marrakech, qui devient un pilier de l'événement, et diversifiera sa programmation en intégrant des formes d'expressions artistiques comme le cinéma, la musique et d'autres performances", a-t-il ajouté.

Des tables rondes mettront également en avant les voix féminines. Hanane Essaydi, cofondatrice du festival et chargée de programmation, a indiqué, à ce titre, que cet événement rendra hommage aux femmes écrivaines, artistes et figures politiquement engagées du continent africain, tout en célébrant le centenaire de Frantz Fanon, figure majeure de la pensée décoloniale.

"Une place particulière est également accordée à la jeunesse en proposant des activités visant à rapprocher les jeunes de la lecture, pour raviver leur envie de lire et d'exprimer leurs idées", a-t-elle relevé.

Parmi les invités d'honneur, l'écrivaine mauricienne Ananda Devi prononcera la leçon inaugurale, tandis que Christiane Taubira, ancienne ministre de la Justice de la République française, sera le grand témoin de cette édition. Des tables rondes aborderont également la condition des femmes et leur rôle dans la création littéraire et artistique.

En parallèle, le FLAM proposera des cafés littéraires, des palabres, des lectures, des séances de dédicaces, des projections de films et des soirées nocturnes. Une exposition de l'artiste haïtienne Marie-Denise Douyon et des œuvres de la plasticienne marocaine Najja Mehadji, dont l'affiche du festival est inspirée, enrichiront également l'événement.



Un programme spécial sera consacré également à la jeunesse, avec des ateliers d'écriture, des master class et des rencontres littéraires dans les écoles et universités partenaires, pour promouvoir la lecture et l'écriture auprès des jeunes générations. Fondé par l'écrivain et artiste plasticien Mahi Binebine, l'entrepreneur culturel Younès Ajarraï, l'universitaire Hanane Essaydi et la journaliste Fatimata Wane-Sagna, et organisé par l'Association WE ART AFRICA // NS, le FLAM rassemble

des écrivains, penseurs et intellectuels d'Afrique, de ses diasporas et de ses descendants. Cet événement, devenu un rendez-vous culturel incontournable, vise, selon ses organisateurs, à contribuer au rayonnement culturel et artistique de l'Afrique tout en mettant en lumière la richesse de ses littératures et de ses arts. Il cherche également à encourager la culture, promouvoir l'écriture et soutenir le développement économique et social à travers l'art.

Quatorzième chapitre

- Je vais profiter de la fraîcheur de la nuit pour courir la poste, reprit la duchesse, et, comme mon absence peut être de quelque durée, je n'ai point voulu sortir des états de Son Altesse Sérénissime sans la remercier de toutes les bontés que depuis cinq années elle a daigné avoir pour moi. À ces mots le prince comprit enfin ; il devint pâle : c'était l'homme du monde qui souffrait le plus de se voir trompé dans ses prévisions ; puis il prit un air de grandeur tout à fait digne du portrait de Louis XIV qui était sous ses yeux. À la bonne heure, se dit la duchesse, voilà un homme.

- Et quel est le motif de ce départ subit ? dit le prince d'un ton assez ferme.

- J'avais ce projet depuis longtemps, répondit la duchesse, et une petite insulte que l'on fait à Monsignore del Dongo que demain l'on va condamner à mort ou aux galères, me fait hâter mon départ.

- Et dans quelle ville allez-vous ?

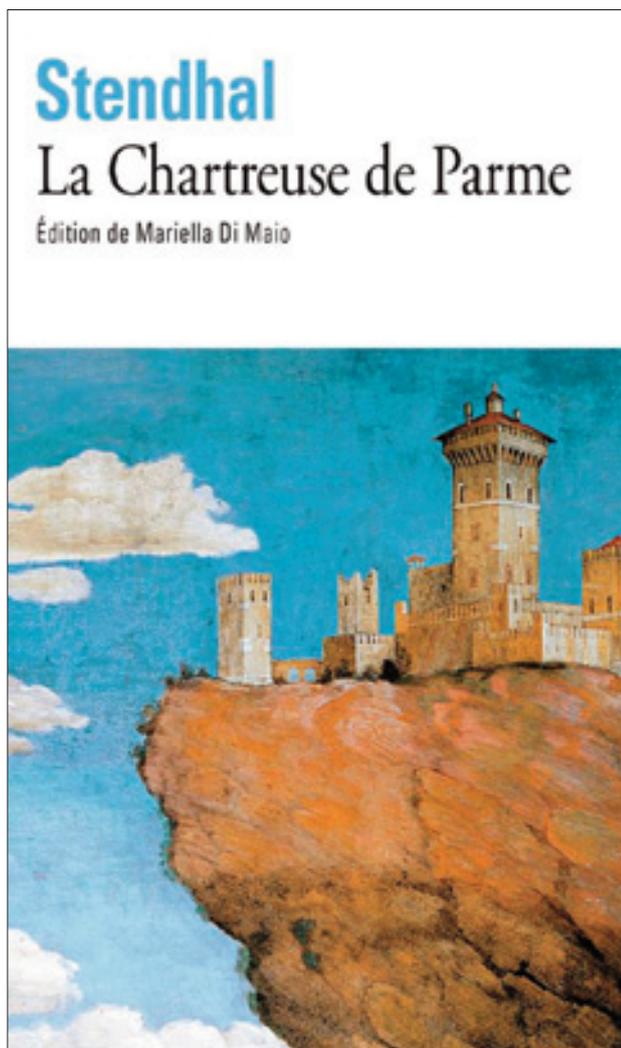
- À Naples, je pense. Elle ajouta en se levant : Il ne me reste plus qu'à prendre congé de Votre Altesse Sérénissime et à la remercier très humblement de ses anciennes bontés. À son tour, elle parlait d'un air si ferme que le prince vit bien que dans deux secondes tout serait fini ; l'éclat du départ ayant eu lieu, il savait que tout arrangement était impossible ; elle n'était pas femme à revenir sur ses démarches. Il courut après elle.

Mais vous savez bien, madame la duchesse, lui dit-il en lui prenant la main, que toujours je vous ai aimée, et d'une amitié à laquelle il ne tenait qu'à vous de donner un autre nom. Un meurtre a été commis, c'est ce qu'on ne saurait nier ; j'ai confié l'instruction du procès à mes meilleurs juges...

À ces mots, la duchesse se releva de toute sa hauteur ; toute apparence de respect et même d'urbanité disparut en un clin d'œil ; la femme outragée parut clairement, et la femme outragée s'adressant à un être qu'elle sait de mauvaise foi. Ce fut avec l'expression de la colère la plus vive et même du mépris, qu'elle dit au prince en pesant sur tous les mots :

- Je quitte à jamais les états de Votre Altesse Sérénissime, pour ne jamais entendre parler du fiscal Rassi, et des autres infâmes assassins qui ont condamné à mort mon neveu et tant d'autres ; si Votre Altesse Sérénissime ne veut pas mêler un sentiment d'amertume aux derniers instants que je passe auprès d'un prince poli et spirituel quand il n'est pas trompé, je la prie très-humblement de ne pas me rappeler l'idée de ces juges infâmes qui se vendent pour mille écus ou une croix.

L'accent admirable et surtout vrai avec lequel furent prononcées ces paroles fit tressaillir le prince ; il craignit un instant de voir sa dignité compromise par une accusation encore plus directe, mais au total sa sensation finit bientôt par être de plaisir ; il admirait la duchesse ; l'ensemble de sa personne atteignit en ce moment une beauté sublime. Grand Dieu ! qu'elle est belle, se dit le prince ; on doit passer quelque chose à une femme unique et telle que peut-être il n'en existe pas une seconde dans toute l'Italie... Eh



bien ! avec un peu de bonne politique il ne serait peut-être pas impossible d'en faire un jour ma maîtresse ; il y a loin d'un tel être à cette poupée de marquise Balbi, et qui encore chaque année vole au moins trois cent mille francs à mes pauvres sujets... Mais l'ai-je bien entendu ? pensa-t-il tout à coup ; elle a dit condamné mon neveu et tant d'autres ; alors la colère surna, et ce fut avec une hauteur digne du rang suprême que le prince dit, après un silence :

- Et que faudrait-il faire pour que madame ne partît point ?

- Quelque chose dont vous n'êtes pas capable, répliqua la duchesse avec l'accent de l'ironie la plus amère et du mépris le moins déguisé.

Le prince était hors de lui, mais il devait à l'habitude de son métier de souverain absolu la force de résister à un premier mouvement. Il faut avoir cette femme, se dit-il, c'est ce que je me dois, puis il faut la faire mourir par le mépris... Si elle sort de ce cabinet, je ne la revois jamais. Mais, ivre de colère et de haine comme il l'était en ce moment, où trouver un mot qui pût satisfaire à la fois à ce qu'il se devait à lui-même et porter la duchesse à ne pas désertir sa cour à l'instant ? On ne peut, se dit-il, ni répéter ni tourner en ridicule un geste, et il alla se placer entre la duchesse et la porte de son cabi-

net. Peu après il entendit gratter à cette porte.

- Quel est le jean-sucré, s'écria-t-il en jurant de toute la force de ses poumons, quel est le jean-sucré qui vient ici m'apporter sa sottise présence ? Le pauvre général Fontana montra sa figure pâle et totalement renversée, et ce fut avec l'air d'un homme à l'agonie qu'il prononça ces mots mal articulés : Son Excellence le comte Mosca sollicite l'honneur d'être introduit.

- Qu'il entre ! dit le prince en criant ; et comme Mosca saluait :

- Eh bien ! lui dit-il, voici madame la duchesse Sanseverina qui prétend quitter Parme à l'instant pour aller s'établir à Naples, et qui par-dessus le marché me dit des impertinences.

- Comment ! dit Mosca pâlisant.

- Quoi ! vous ne saviez pas ce projet de départ ?

- Pas la première parole ; j'ai quitté madame à six heures, joyeuse et contente.

Ce mot produisit sur le prince un effet incroyable. D'abord il regarda Mosca ; sa pâleur croissante lui montra qu'il disait vrai et n'était point complice du coup de tête de la duchesse. En ce cas, se dit-il, je la perds pour toujours ; plaisir et vengeance tout s'envole en même temps. À Naples elle fera des épigrammes avec son neveu Fabrice sur la grande colère du petit

prince de Parme. Il regarda la duchesse ; le plus violent mépris et la colère se disputaient son cœur ; ses yeux étaient fixés en ce moment sur le comte Mosca, et les contours si fins de cette belle bouche exprimaient le dédain le plus amer. Toute cette figure disait : vil courtisan ! Ainsi, pensa le prince, après l'avoir examinée, je perds ce moyen de la rappeler en ce pays. Encore en ce moment, si elle sort de ce cabinet elle est perdue pour moi, Dieu sait ce qu'elle dira de mes juges à Naples... Et avec cet esprit et cette force de persuasion divine que le ciel lui a donnés, elle se fera croire de tout le monde. Je lui devrai la réputation d'un tyran ridicule qui se lève la nuit pour regarder sous son lit... Alors, par une manœuvre adroite et comme cherchant à se promener pour diminuer son agitation, le prince se plaça de nouveau devant la porte du cabinet ; le comte était à sa droite à trois pas de distance, pâle, défait et tellement tremblant qu'il fut obligé de chercher un appui sur le dos du fauteuil que la duchesse avait occupé au commencement de l'audience, et que le prince dans un mouvement de colère avait poussé au loin. Le comte était amoureux. Si la duchesse part je la suis, se disait-il ; mais voudra-t-elle de moi à sa suite ? voilà la question.

À la gauche du prince, la duchesse debout, les bras croisés et serrés contre la poitrine, le regardait avec une impertinence admirable ; une pâleur complète et profonde avait succédé aux vives couleurs qui naguère animaient cette tête sublime.

Le prince, au contraire des deux autres personnages, avait la figure rouge et l'air inquiet ; sa main gauche jouait d'une façon convulsive avec la croix attachée au grand cordon de son ordre qu'il portait sous l'habit ; de la main droite il se caressait le menton.

- Que faut-il faire ? dit-il au comte, sans trop savoir ce qu'il faisait lui-même et entraîné par l'habitude de le consulter sur tout.

- Je n'en sais rien en vérité, Altesse Sérénissime, répondit le comte de l'air d'un homme qui rend le dernier soupir. Il pouvait à peine prononcer les mots de sa réponse. Le ton de cette voix donna au prince la première consolation que son orgueil blessé eût trouvée dans cette audience, et ce petit bonheur lui fournit une phrase heureuse pour son amour-propre.

- Eh bien ! dit-il, je suis le plus raisonnable des trois ; je veux bien faire abstraction complète de ma position dans le monde. Je vais parler comme un ami, et il ajouta, avec un beau sourire de condescendance bien imité des temps heureux de Louis XIV, comme un ami parlant à des amis : Madame la duchesse, ajouta-t-il, que faut-il faire pour vous faire oublier une résolution intempestive ?

- En vérité, je n'en sais rien, répondit la duchesse avec un grand soupir, en vérité, je n'en sais rien, tant j'ai Parme en horreur. Il n'y avait nulle intention d'épigramme dans ce mot, on voyait que la sincérité même parlait par sa bouche.

(A suivre)



AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES
N°01/2025
(En séance publique)

Le Vendredi 07 Février 2025 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions, Direction Régionale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale d'Orient, Angle Bd Chouhadaa - Oujda, à l'ouverture des plis relatifs à la vente aux enchères du matériel informatique, mobilier de bureaux réformés, entreposés dans les locaux de la CNSS Orient, en lot unique.

Le dossier de vente aux enchères peut être retiré à la Direction Régionale CNSS Orient, Division Ressources, Bureau des Moyens Généraux, sis à Angle, Bd Chouhadaa - Oujda. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 2 000,00 dhs (Deux Mille Dirhams).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau sus-indiqué ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le pli contient :

- ✓ La caution provisoire, sous forme de chèque certifié, libellé au nom de la CNSS ADMINISTRATION;
- ✓ La déclaration sur l'honneur;
- ✓ Attestation de prise de connaissance du matériel informatique, mobilier de bureaux réformés;
- ✓ Une copie certifiée conforme à l'original de la Carte d'identité Nationale;
- ✓ Le bordereau des prix signé portant le prix.

La visite des lieux est prévue comme suit :

-Le Mercredi 29 Janvier 2025 à 11h00 du matin : à l'Agence CNSS Berkane sise à Route Principale d'Oujda-Berkane.

N° 174/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la protection sociale
Région Souss Massa
Délégation d'Agadir Iles Océaniques
Centre Hospitalier Régional
D'AGADIR



وزارة الصحة
السلطنة المغربية

السلطنة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
مديرية إقليم سوس ماسة
المركز الاستشفائي الجهوي
أكادير

AVIS RECTIFICATIF

APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 45/2024

(Publié au journal LIBERATION n°18392 du 20 Décembre 2024)

Objet : Correction d'une erreur matérielle dans le bordereau des prix – détail estimatif

Dans le cadre de l'appel d'offres n°45/2024 relatif à l'achat des fournitures pour le laboratoire des analyses médicales du Centre Hospitalier Régional d'Agadir. Il a été constaté une erreur matérielle dans le Le bordereau des prix – détail estimatif.

• Correction de quantité :

- Article N°67 : "Tube jetable de Westergren pour VS, gradué de 0 à 170 mm, Longueur de 230 mm, Diamètre de 4 mm, avec bouchon de fermeture sous pression. (boîte de 200 tubes)"
- Quantité initiale : 1700
- Quantité corrigée : 10

• Nouvelle estimation globale du marché :

- Montant estimé TTC : 1 435 814,16 MAD (Un Million Quatre Cent Trente-Cinq Mille Huit Cent Quatorze dirhams et seize centimes).

• Montant de la caution provisoire :

- 25 000 MAD (Vingt-Cinq Mille dirhams).

Le reste est sans changement.

Cette modification est publiée conformément aux dispositions du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

N° 175/PA

السلطنة المغربية
وزارة الداخلية
مديرية جهة الدار البيضاء
إقليم الدركاسة
دعامة وادي إز
مصلحة الشؤون الاقتصادية

قرار حول بحث التوظيف والمصارف

أ.ك. السيد ياسين عيسى بديعة وادي إز

• بكه على قانون التوظيف رقم 113-14 المتعلق بالخدمات العمومية الصادر بطلب من المصالح الشريف رقم 1-115-45 المؤرخ في 20 رمضان 1436 الموافق لـ 27 نونبر 2015 خاصة المادة 100 والمادة 101 من حيث
• جاء على مشيريات المصالح الشريف المؤرخ في 7 شوال 1432 (تحت رقم 1114) المتعلق بمصلحة المؤسسات العمومية، المتوسطة أو الصغيرة و هذا الظاهر الذي أمرته و أمتهت .
• جاء على القرار الواسع المؤرخ في 27 من رجب الثامن 1432 (تحت رقم 1110) الذي تم بمقتضاه توحيد المؤسسات العمومية، المتوسطة أو الصغيرة و المتخلفة كما تم لتغييره و لتجميعه .
• وذلك بعد طلب المؤرخ في 2024/12/01
• و الذي تم بمقتضى : QUAD ABENMADER
• المتداول على بديعة : موكالاه السيوالات
• و بالمثل التالي : 175 شارع القصيدة الكفراء دي الكهفة وادي إز
• وادي

المعمل الأول : أن من شأن اكتشاف من المصالح والمصارف خاصة 15 يوما بموجب اتفاق من تاريخ استكمال المصالح من طرف موكالاه السيوالات
المعمل الثاني : يتوقع سداد المدين بديعة وادي إز - مصلحة الدركاسة حيث يتعلق بالتعميم لتحويل موكالاه السيوالات وذلك خلال الوقت المعلن
الترسيمة

09/01/2025 بتاريخ : موكالاه وادي إز : موكالاه السيوالات

إمضاء الرئيس

VICE PRÉSIDENT
Sgt. YASSIN ISSA BADIYA WADI AZ
09/01/2025



N° 176/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA REGION SAHRAÏA-OUEST ED-BARAS
PROVINCE OUEST ED-BARAS
CERCLE GAAROUER
COMMUNE IMELJ
COMMUNE IMELJ

Programme prévisionnel Triennal

Maire d'ouvrage : Président du conseil Communal Imelj
Année budgétaire : 2025-BC
Le programme prévisionnel des marchés que le Président du conseil communal d'Imelj envisage de lancer pour l'année 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après :

Année budgétaire 2025

A) Prestation de travaux

N°	Objet des travaux	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnel (dh)	Mode de passation	Mois de publication	observation
1	Construction d'un château d'eau au nouveau centre Imelj	Commune Imelj	1 131 960,00	Anc	2 ^{ème} trimestre	
2	Construction d'un dépôt	Commune Imelj	391 950,00	Anc	2 ^{ème} trimestre	
3	construction du siège de la commune à Doukka	Commune Imelj	2 158 400,00	Anc	2 ^{ème} trimestre	
4	Construction d'une maison d'hab	Commune Imelj	318 000,00	Anc	2 ^{ème} trimestre	
5	Construction d'un centre commercial	Commune Imelj	4 243 000,00	Anc	2 ^{ème} trimestre	

B) Prestation de fournitures

N°	Objet des travaux	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnel (dh)	Mode de passation	Mois de publication	observation
1	Acquisition du carburant pour le fonctionnement des véhicules relevant de la commune territoriale Imelj	Commune Imelj	657 999,00	Anc	2 ^{ème} trimestre	

C) Prestation de service

N°	Objet des travaux	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnel (dh)	Mode de passation	Mois de publication	observation
1	Evacuation du sable accumulé sur l'accès à l'entrée du village de pêche Labouarda	Commune Imelj	3 037 112,00	Anc	2 ^{ème} trimestre	

Année budgétaire 2026

A) Prestation de travaux

N	Objet des travaux	Lieu d'exécution
1	Construction de 02 logements de fonction	Commune Imelj
2	Construction unité du regroupement des chameaux avec puits d'eau	Commune Imelj
3	Construction parking à sol/hur Imelj	Commune Imelj
4	Alignement d'un axe de pêche Labouarda	Commune Imelj

Année budgétaire 2027

B) Prestation de travaux

N	Objet des travaux	Lieu d'exécution
1	Construction unité du regroupement des chameaux avec puits d'eau	Commune Imelj
2	Construction parking à sol/hur Imelj	Commune Imelj

N° 177/PA

MULTI SPORTS PRO
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/01/2025, il a été établi les statuts d'une société à SARL AU dont les caractéristiques sont :

Dénomination : « MULTI SPORTS PRO » SARL D'ASSOCIE UNIQUE

Objet social : La vente en gros et au détail ainsi la vente en magasin, en ligne de vêtements, accessoires et équipements de sport, incluant la distribution, l'importation, l'exportation, la fabrication, la commercialisation et la gestion de produits liés au domaine sportif, la promotion et le marketing des produits de sport ; L'importation, l'achat, la vente, la distribution, la commercialisation, la négociation et la représentation de tous articles de sport, équipements de loisirs et accessoires associés, l'achat, la vente, la location, la personnalisation et la réparation de produits liés à la pratique du sport.

Siège social : N°276 BD IBN TACHEFINE 3EME ETAGE CASABLANCA

Durée : 99 ans

Capital social : Cent mille (100 000,00) dirhams

Année sociale : l'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12

Gérance : Mr KALLALA ADIL, titulaire de la C.I.N N°BH238302

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 10/01/2025 sous le n°656333 du Registre de Commerce.

N° 178/PA

SE WEAVING FIRM
SARLAU
CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 18/12/2024 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes : objet : la société a pour objet directement, fabrication, finissage et traitement des produits textiles - Négociant-Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières, financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et ce, tant par l'intervention directe, que par la création ou la prise de participation dans d'autres sociétés, existantes ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe. Dénomination : « WEAVING FIRM SARLAU ».

Siège : Prima Office N°105 Appt 16 Etage 3 Angle Mostafa Maani Et 11 Janvier, Casablanca -Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisés en 1000 parts de 100.00 DHS réparties comme suit : - Mr. ROUKI KHALID : 1000 Parts. -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : - Mr. ROUKI KHALID Pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca.

Inscription : la société est

inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 952144 en date du 13/01/2025

Pour extrait et mention gérance

N° 179/PA

SE FORCE INDUSTRIEL
SARL
CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 02/01/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes : objet : la société a pour objet directement, fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques -Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières, financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et ce, tant par l'intervention directe, que par la création ou la prise de participation dans d'autres sociétés, existantes ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe. Dénomination : « FORCE INDUSTRIEL SARL ».

Siège : Prima Office N°105 Appt 16 Etage 3 Angle Mostafa Maani Et 11 Janvier, Casablanca -Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisés en 1000 parts de 100.00 DHS réparties comme suit : - Mr. ABDALAZIZ NACHIT : 500 Parts. - Mr. EL MOKHTAR LAHCHIMI : 500 Parts. -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : - Mr. ABDALAZIZ NACHIT et

- Mr. EL MOKHTAR LAHCHIMI Pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca.

Inscription : la société est

inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 951976 en date du 10/01/2025

Pour extrait et mention gérance

N° 180/PA

KNIT STAR
SARLAU AU CAPITAL
DE 300 000 DHS
DISSOLUTION DE LA
SOCIETE

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 27.11.2024 la société KNIT STAR SARL A.U au capital de 300 000 dhs dont le siège social est à HAY TISSIR 2 RUE 01 N°62 - CASABLANCA- ont pris les décisions suivantes :

-DISSOLUTION DE LA SOCIETE PAR ANTICIPATION.

-NOMINATION DE M. TAIB MOHAMMED EN QUALITE DE LIQUIDATEUR AVEC TOUT LES POUVOIRS NÉCESSAIRES A LA LIQUIDATION.

-DESIGNATION DU SIEGE DE LA LIQUIDATION HAY TISSIR 2 RUE 01 N°62 - CASABLANCA.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 13.12.2024 sous le N° 947737.

N° 181/PA

PERFECT GESTION
Conseil fiscal et juridique
Société : LEADS-INFINY
SARL AU
ADDRESS : 10 RUE
LIBERTE 3 ETG APPRT
N°5 CASABLANCA
CAPITAL SOCIAL :
100 000,00 DHS
(Cent mille dhs)

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 19/12/2024, le gérant et les associés de la société WORLD INVEST DEVELOPEMENT (SARL AU) se sont réunies au siège de la société et ont pris acte que :

CESSIONS DE PARTS

1- Mr. BEN GUIGUINOAM WILLIAM, cède et transporte par les présentes, sous les garanties ordinaires de fait et de droit à Mr. TAMBA CHEIKH FANTA MADY, qui accepte mille (1000) parts sociales lui appartenant dans la société dite « LEADS-INFINY ».

Mr. TAMBA CHEIKH FANTA MADY sera propriétaire des parts cédées à partir de ce jour, et aura seul le droit aux bénéfices revenant à ces parts à compter de la signature des présentes, il sera subrogé dans tous les droits et actions attachés aux parts cédées.

DEMISSION D'UN GERANT ET NOMINATION DE NOUVEAU GERANT

L'AGE présentement réunie décide d'accepter la démission de Mr. BEN GUIGUINOAM WILLIAM de ces fonctions de gérance et la nomination de Mr. TAMBA CHEIKH FANTA MADY gérant unique de la société « LEADS-INFINY » pour une durée illimitée

-Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous n°952083

N° 182/PA

PERFECT GESTION
Conseil fiscal et juridique
Société : Espoir Logistique
Afrique SARL AU
ADDRESS : 10 RUE
DE LIBERTE ETG N°3
APPRT N°5
CASABLANCA
CAPITAL SOCIAL :
100 000,00 DHS
(Cent mille dhs)

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 07/01/2025, il a été constitué les ci-après nommes une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : Société : Espoir Logistique Afrique SARL AU

Siège social : 10 RUE DE LIBERTE ETG N°3 APPRT N°5 CASABLANCA

• Objet : Négoce, Import-export

• Durée : 99 ans.

Capital social : 100 000,00 dhs devise en 1000 parts de 100 dhs chacun souscrites en totalité et entièrement libérées par une personne physique à savoir :

- Mr. SOULEYMANE BARRY : 1000 parts

-Gérance : la société est gérée et administrée par Mr. SOULEYMANE BARRY

N° 183/PA

FidulExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux

Aux termes d'un acte SSP du 02/01/2025 il a été établi les statuts d'une Société Sarl Au, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : YASERV SARL AU

Siège Social : LOT MANSIRA RESIDENCE COSTA DEL SOL ETG 4 APP 21-MOHAMMEDIA

Objet : GESTION LOCATIVE, CONSEIL IMMOBILIER ET NEGOCE

Capital Social : 100 000,00 DHS

Gérance : M. GAMAL MUSTAPHA

Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 10/01/2025 sous les Numéros 78 et 36651.

N° 184/PA

PRIMA LASER sarla
Aux termes d'un acte sous seing privé daté le 15/10/2024, le liquidateur de la société PRIMA LASER sarla décide la clôture de ladite société qui n'exerçait aucune activité depuis plusieurs exercices suite à ses difficultés financières et son intégration au secteur de son activité, le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 14/11/2024 sous le n°943158, ainsi que sa radiation de la T.P N°33391368 le 11/12/2024.

N° 185/PA

CONTOURS BRAND sarl
Aux termes d'un acte sous seing privé daté le 11/11/2024, il a été créé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

dénomination sociale : CONTOURS BRAND

Forme juridique : SARL, siège sociale : AL HAMD, N 35 ADDOUHA 01, AIN SEBAA, CASA

Objet : Import-export et négoce ainsi qu'il est plus détaillé au statuts de la société, durée de vie est 99 ans à partir de l'immatriculation au R.C, la désignation de Mr GHALI AIT AZZAT dont CIN N°BM20317 Gérant et Mr ALI AIT AZZAT dont CIN N°BM20316 Cogérant, pour la société à une durée illimitée, la société s'est engagée par la signature de l'un des deux associés (le gérant et le cogérant), le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casa le 10/01/2025 sous le N 952014 et le RC N°56109.

N° 186/PA

FINTRUST HOLDING -
S.A.S.U

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 10 000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : Bd Zerkouti et Angle rue Ibn Al Moulaim N°4 Etage 2

Appt N°10 - CASABLANCA

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 30/12/2024, il a été formé une société par actions simplifiée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION : « FINTRUST HOLDING » S.A.S.U

OBJET : La société a pour objet directement ou indirectement, tant au Maroc qu'à l'étranger :

- La prise de participation et l'investissement ;

- L'activité des sociétés holding ;

- L'investissement en immobilier et la gestion du patrimoine immobilier

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à Bd Zerkouti et Angle rue Ibn Al Moulaim N°4 Etage 2 Appt N°10 - CASABLANCA

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 07/01/2025, sous le n° 171110.

Pour extrait et mention

N° 188/PA

«LA STE AHL SIDI
YAHYA» S.A.R.L
R.C.N° : 22277.
Capital social :
540.000,00DH.

Siège social: Oujda, 44 Rue de Fes N°5.

Dissolution Anticipée

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 05/09/2024, les associés de la société «AHL SIDI YAHYA» S.A.R.L, au capital de 540.000,00dh, décident ce qui suit :

-Dissolution anticipée de la société dénommée «AHL SIDI YAHYA» S.A.R.L.

-Nomination de Mr El Mehdi RACHIDE et Mr Miri Mohammed en sa qualité des liquidateurs de l'adite société.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Oujda le 07/01/2025 sous le N° 6682.

N° 189/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAROUANT
CERCLE TAROUDANT
CAIDAT TAMALOUKT
COMMUNE
D'IMOUCLASS
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N°01/IM/2025

Le 07-02-2025 à 10 Heures, il sera procédé dans le bureau de président au bureau de la commune d'imouclass a hay agafay taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix N°01/IM/2025 pour objet : ACQUISITION DES ENGIN A AU PROFIT DE LA COMMUNE IMOUCLASS PROVINCE DE TAROUDANT

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage délégué est fixée à la somme de : (1 854 000,00 dhs. Un million huit cent cinquante-quatre mille dirhams Toutes Taxes Comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à (19 000,00 dhs) Dix-neuf mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.

N° 190/PA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 30/12/2024, il a été formé une société par actions simplifiée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION : « FINTRUST HOLDING » S.A.S.U

OBJET : La société a pour objet directement ou indirectement, tant au Maroc qu'à l'étranger :

- La prise de participation et l'investissement ;

- L'activité des sociétés holding ;

- L'investissement en immobilier et la gestion du patrimoine immobilier

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à Bd Zerkouti et Angle rue Ibn Al Moulaim N°4 Etage 2 Appt N°10 - CASABLANCA

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 07/01/2025, sous le n° 171110.

Pour extrait et mention

N° 188/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAROUANT
CERCLE TAROUDANT
CAIDAT TAMALOUKT
COMMUNE
D'IMOUCLASS
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N°01/IM/2025

Le 07-02-2025 à 10 Heures, il sera procédé dans le bureau de président au bureau de la commune d'imouclass a hay agafay taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix N°01/IM/2025 pour objet : ACQUISITION DES ENGIN A AU PROFIT DE LA COMMUNE IMOUCLASS PROVINCE DE TAROUDANT

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage délégué est fixée à la somme de : (1 854 000,00 dhs. Un million huit cent cinquante-quatre mille dirhams Toutes Taxes Comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à (19 000,00 dhs) Dix-neuf mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.

N° 190/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION BENI MELLAL KHENFRA
PROVINCE DE BENI MELLAL

Avis d'Appel d'Offres N°01/2025/DAA/Pr. Beni Mellal
Pour la location de lots de terrains collectifs pour la
Réalisation de projets agricoles

Le wali de la région Beni Mellal Khenifra et Gouverneur de la province de Beni Mellal lance un avis d'appel d'offres pour la location de 02 lots de terrain revenant à la collectivité ethnique BENI MAADANE (caïdat ouled said l'oued, cercle de Kasba Tadla) pour la réalisation de projets d'investissement agricole tel qu'il est mentionné dans le tableau suivant :

NOM DU COLLECTIF	COLLECTIVITÉ ETHNIQUE PROMOTEAIRE	LOCALISATION	PROVINCE	LOT N°	REFERENCE FONCIERE	SUPERFICIE ET SPECIFICITES DU LOT	COORDONNEES	CHIFFRE MINIMAL DE LOCATION
TERRE COLLECTIVE BENI MAADANE	BENI MAADANE	Commune territoriale et Caïdat Ouled Said l'Oued Cercle Kasba Tadla	BENI MELLAL	08	Partie de T.F n° 98055/10 et Partie de T.F n° 126649/10	30 ha Terrain nu	X388200 Y213400	1500,00 dh/ha/an
				14	Partie de T.F n° 126649/10	30 ha 10 av 61 ca Terrain nu	X 381515 Y 227828	2000,00 dh/ha/an

Le cahier de charges d'appel d'offres peut être retiré à la division des affaires rurales, secrétariat général de la province de Beni Mellal ou téléchargé du site: www.terrescollectives.ma

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le numéro : 05 23 42 29 27

Les dossiers de participation à l'appel d'offres sont à déposer, contre récépissé, à la division des affaires rurales au secrétariat général de la province de Beni Mellal à partir du 16/01/2025 jusqu'au 14/02/2025.

La commission d'ouverture des plis se tiendra le 19/02/2025 à la salle des réunions au siège du secrétariat général de la province de Beni Mellal

N° 191/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE SETTAT JAWOURA
CAÏDAT DE GUISSER
COMMUNE DE GUISSER

AVIS MODIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 09/2024

Le 28/01/2025 à 11h, il sera procédé au siège de la commune de Guisser à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national concernant :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET REHABILITATION DU SOUK HEBDOMADAIRE DE GUISSER -CONSTRUCTION MUR DE CLOTURE AMENAGEMENTS EXTERIEURS 2° EME TRANCHE A LA COMMUNE DE GUISSER- PROVINCE DE SETTAT

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Neuf millions cent trente-huit mille cent trente-deux dirhams (9 138 132,00 dhs) TTC.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme cent soixante-cinq mille dirhams (165 000,00dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 37 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents doivent justifier des qualifications et classifications suivantes

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
A	A2: travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment	4
B	B6: Assises traitées et enrobés à chaud	3
	B5: Assises non traitées et enduits superficiels	3
	B4: Travaux de terrassement et ouvrages d'assainissement sur la voirie, urbaine	3
O	O1: Travaux de revêtement courants	2

- Il est prévu une visite des lieux le 13/01/2025 à 11 h. Point de départ : le siège de la commune de Guisser.
- 28/01/2025 à 11 h est fixé comme date limite de dépôt des prospectus et des fiches techniques mentionnés au règlement de consultation au service technique de la commune de Guisser dans les conditions prévues à l'article 37 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de la consultation.

N° 192/PA

CASV Baïa
الدار البيضاء للمدينة
Associations de Coopération

Société de développement local
« CASABLANCA BAÏA S.A.»

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement provisoire en dirhams	Estimation financière du marché en dirhams TTC
N°AO/CB/2025	Prestations d'Entretien Courant des Espaces Verts gérés par la Société Casablanca Baïa Parc Alhadaba Alhadraas	Le 06/02/2025 à 11 heures	25 200,00 Dirhams	1.263.000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma :

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les soumissionnaires peuvent :

- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessus indiqué ;
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Une visite des lieux sera organisée le 20/01/2025 à 10 Heures, au Parc Alhadaba Alhadraas.
N° Tél : 06.19.82.40.84

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
La société CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
casabaia@casabaia.ma

N° 015/PC

CASV Baïa
الدار البيضاء للمدينة
Associations de Coopération

Société de développement local
« CASABLANCA BAÏA S.A.»

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Estimation TTC	Cautionnement provisoire En dirhams
N°AO/CB/02/2025	LOCATION DE VEHICULES AUTOMOBILES	Le 07/02/2025 à 11 heures	Min : 567 230,00 Max : 1 134 420,00	11 400,00DH

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma :

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les soumissionnaires peuvent :

- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessus indiqué ;
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
La société CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
casabaia@casabaia.ma

N° 016/PC

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/01/2025, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associe unique, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : " NADINCA PROMO " S.A.R.L AU

Siège Social : GROUPE ATTAKADDOUM GH2-17, 2ème ETG SIDI BERNOUSSI - Casablanca.

Associés unique :
- Mr. ABDELJALIL FAIK, apporteur en numéraire 100 000.00 DHS soit 1000 parts sociales.

Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. ABDELJALIL FAIK.

Dépôt légale : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce Casablanca sous le N° 952267 RC N° 656379.

N° 196/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/01/2025, il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée D'associe Unique, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : " ZMRYAD PROMO " S.A.R.L AU

Siège Social : GROUPE ATTAKADDOUM GH2-17, 2ème ETG SIDI BERNOUSSI - Casablanca.

Associés Unique :
- Mr. HAMZA FELLAH, apporteur en numéraire 100 000.00 DHS soit 1000 parts sociales.

Objet :
- LOCATION DES ENGENS ET CAMIONS;
- TRAVAUX DIVERS;
- IMPORT / EXPORT.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par Mr. HAMZA FELLAH

Dépôt légale : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° 952258 RC N°656363.

N° 197/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/01/2025, il a été établi les Statuts d'une Société à responsabilité limitée d'associe unique, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : " DAR AL INSSAF " S.A.R.L AU
Siège Social : GROUPE ATTAKADDOUM GH2-17, 2ème ETG SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

Associés unique :
- Mr. HICHAM LILL, apporteur en numéraire 100 000.00 DHS soit 1000 parts sociales.

Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. HICHAM LILL.

Dépôt légale : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce Casablanca sous le N° 952266 RC N° 656379.

N° 196/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/01/2025, il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée D'associe Unique, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : " ZMRYAD PROMO " S.A.R.L AU

Siège Social : GROUPE ATTAKADDOUM GH2-17, 2ème ETG SIDI BERNOUSSI - Casablanca.

Associés Unique :
- Mr. ABDELGHANI RYAD, apporteur en numéraire 100 000.00 DHS soit 1000 parts sociales.

Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par Mr. ABDELGHANI RYAD.

Dépôt légale : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N°951989 RC N°656209.

N° 197/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/01/2025, il a été établi les Statuts d'une Société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : " ELFRADI BUILDING " S.A.R.L

Siège Social : GROUPE ATTAKADDOUM GH2-17, 2ème ETG SIDI BERNOUSSI - Casablanca

Associés :
- Mr. HAMMADI ER-RADI, apporteur en numéraire 50 000.00 DHS soit 500 parts sociales.

- Mr. SMAÏL EL FAKIR, apporteur en numéraire 50 000.00 DHS soit 500 parts sociales.

Objet :
- ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU DE CONSTRUCTION ;
- TOUS TRAVAUX D'AMENAGEMENT, D'ASSAINISSEMENT, DE NETTOYAGE, JARDINAGE, D'ENTRETIEN, PLOMBERIE, ELECTRICITE, DE CARRELAGE, DE MARBRE, DE PLATRE, DE PEINTURE ;

- CONSTRUCTION DU BATIMENT ET DES USINES.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. HAMMADI ER-RADI

Dépôt légale : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce Casablanca sous le N° 951980 RC N° 656191.

N° 198/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI
ECOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION D'EL JADIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N° 01/ENCG/2025
Séance publique

Le 12/02/2025 à 15h00, il sera procédé, à la salle de réunion de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion d'El Jadida, Angle Avenue Ahmed Chaouki et Rue de Fés B.P.122 - 24000 El Jadida à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix pour objet :
« GESTION EN CONCESSION DE LA BUVERIE DE L'ECOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION D'EL JADIDA ».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation de la redevance annuelle est de : 35 000,00 DHS TTC. (Trente-cinq mille Dirhams).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 700,00 DHS. (Sept cents Dirhams).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, et 31 du Décret N°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023).
Les pièces justificatives à fournir par les concurrents

sont ceux listés à l'article 05 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Il est prévu une visite des lieux le 04 Février 2025 à 10h00. Le lieu de rencontre est l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion d'El Jadida, Angle Avenue Ahmed Chaouki et Rue de Fés B.P.122 - 24000 El Jadida.

N° 199/PA

**إعلان عن إجراء مباراة للتوظيف في درجة :
- مهندس دولة من الدرجة الأولى
- تقني من الدرجة الرابعة**

تنظم جماعة الترقية أولاد الطالب بوبه العدد 16 فور 2025 الجماعة التاسعة صباحا بالتاريخ الوطنية أين بطولها بمدينة مازة للتوظيف في درجة مهندس دولة من الدرجة الأولى والتقني من الدرجة الرابعة.

وبمباراة في المراتب التالية: مهندس دولة من الدرجة الأولى من 15 سنة على الأقل والاسم على الأقل في فتح باب من السنة الجزائرية ويمكن تعدد عد السن لكن لفئة واحدة فقط الخدمات الصحية أو تكنر نصيبها الأول القاعد دون أن يتجاوز 40 سنة ويخصص 25% منها لفئة الأشخاص المتقاعدين من عدة مناصب أو مكمل الأما أو عسكري قديم أو بحار قديم والاعتماد على التخصص.

بالنسبة لدرجة مهندس من الدرجة الأولى العاصون على المهام مناصب المهندسين لمدة أربع سنوات بعدد مائة الف سنة.

ودرجة تقني من الدرجة الرابعة العاصون على : «دبلوم التقني في الدرجة الرابعة الشتم من طرف مؤسسات التكوين التي التوجه للتعليم هذه الشهادة أو إحدى الشهادات أو الدبلومات الخاصة بخرائط التكملة بالآبار العمومية والتصريف الإزالة طبقا لتعليمات المرسوم رقم 1.51.00 بتاريخ 30 أبريل 2012 حسب المرسوم التالي:

عدد المناصب	التخصص المطلوب	الدرجة المناقش عليها
01	مهندس دولة تخصص الهندسة المدنية	مهندس دولة من الدرجة الأولى
01	مهندسة العميات أو الهندسة المدنية (التخصص في هندسة المياه)	تقني من الدرجة الرابعة
01	مهندسة أو كبريت المبيدات (التخصص في هندسة المياه)	تقني من الدرجة الرابعة

ويكون هدف الترشح من الوثائق التالية:

- طلب الترشح لاجراء مباراة للتوظيف بين الاسم الشخصي والعائلي والتاريخ وعضو له الدوام وتوجه ولم فاتحة وورقة الإقرار.
- نسخة من الدبلوم أو الشهادة التقني أو الشهادة أو إحدى الشهادات العادية له طبقا للمتطلبات النظامية الجاري بها العمل.
- نسخة مطبوع على مسانداها أصل بخلاف التعريف الوظيفي.
- مبرر ذاتية التاريخ كعمل سابقا حيا.
- طرفان مبرهان بخصان التاريخ الوظيفي وسنواين الترشح (أ).
- ترخيص كتابي كالميل للوزارة من طرف الإدارة للشغلة بالمسمى المطلوبين المتوافقين.
- لتفصيل المبررات على اختيار كتابي واختيار شفوي أو تطريحي أو مبرر.

توجد ملفات الترشح صباحا بكتب البريد بجماعة الترقية أولاد الطالب أو ترسل بواسطة البريد مع الإلتزام بالاسم وذلك خلال أولئك العمل بالإدارات العمومية لبلاد من لفرعها الأيمن. ويحدد أمر أميل الإجراء الترشح يوم 05 فور 2025 على الساعة الرابعة والنصف (19:30) مساء. سيتم استلامه في مكتب لا يتضمن الوثائق المطلوبة أو وضع حاد التابل. وستنشر لائحة المرشحين والمتقدمين للتكوين كالميل للوزارة وإعلان نتائج على مواقع التشغيل العمومي www.marchespublics.gov.ma وعلى بوابة الترقية العامة للخدمات الترقية www.collectivite.ma/formation

N° 200/PA

إعلان

تنظم جماعة ترقية الكفاءة المهنية برسم سنة 2025 لفائدة الموظفين المصنفين في مختلف التدرجات.

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط المشاركة في الامتحان	أول ليل القبول للترشيحات	تاريخ إجراء الامتحان	ملاحظات
مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الأولى	إلتحاق الامتحان في وجه الموظفين المتقاعدين على سن (6) سنوات على الأقل في الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية إلى غاية 31 يناير 2025	الأثنين 03 فبراير 2025	السبت 08 فبراير 2025	- تودع طلبات الترشح بمصلحة الموارد البشرية بجماعة ترقية. تجرى هذه الإمتحانات على الساعة التاسعة صباحا بقر جماعة ترقية وعلى المترشحين الحضور بمصعبين بمصلحة التعريف الوطنية. - لتعدد المناصب المثلأ بتساها في منصب واحد بالنسبة لكل هيئة.
تقني من الدرجة الثالثة	تقني من الدرجة الثانية		الأثنين 03 فبراير 2025	السبت 08 فبراير 2025	
تقني من الدرجة الثالثة	تقني من الدرجة الثانية		الأثنين 24 مارس 2025	السبت 29 مارس 2025	

N° 193/PA

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

MAXIME		INGAMBE		ULTRA-VIOLET	RONGE	CRACK POISON VIOLENT		POSSESSIF DÉMONS- TRATIF		CURE SIGNE DU ZODIACQUE
CHIEN DE GARDE TRAPU						ATTRAPE AU VOL LIÉ				
		CUITE							NOTE	
SODIUM LAQUE				ENLÈVE NOUVEAU				GRANDE ÉCOLE	EN DOUCEUR ROYAL	
		TERME ANGLAIS				EMPEREUR ROMAIN				
CUBE	SOUPE À L'OIGNON	DONNE LE CHOIX	FIN D'ANNÉE PIÈCE			EN SOURDINE			PARADIS	EN BOSNIE
EXPOSÉ					ANNONCE UNE SUITE	ESPACES CLOS TUE				
FEU VERT				MORCEAU D'ÉBÈNE PATELIN			DRAIN	ACIDE NUCLÉI- QUE		
MÉTAL		QUI MANQUE DE FINESSE						ARTICLE		VIEILLE
		DRAME NIPPON TANDEM			RÈGLE PLATE			LETTRES DE PINAY		
LE MÊME			FIN DE VERBE		LIE FIN D'ANNÉE			SYMBOLE DU RADIUM	ARTICLE	ESPAGNOL
FAIRE DU TORT						PARÉE				
PUR MALTE						SODIUM		ARTICLE		

Jeux & Loisirs

Solution mots flechés d'hier

PATELIN	H	MUSE	A	CRACK	A	STAGE	PARAU	TAJANIC	PAUV
ESPACE DE SÉRIER	Y	ÈN	A	B	S	È	O	N	S
APRE	R	E	R	E	T	A	U		
OR	N	I	D	T	A	R	D		
AC	E	R	E	T	A	I			
R	E	R	A	R	C	È	N	E	
DISS	O	L	U	E	T	E	S		
T	U	I	L	E	Z	A	C		
V	E	R	D	I	D	E	B	R	U
A	E	L	I	N	C	E	U	L	
P	A	N	T	L	E	O	K	R	A
A	N	T	I	D	U	A	P		
E	T	E	T	E	R	A	L	E	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Bararka

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouafiy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Merfah

Responsable des ressources humaines
Asma Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezziif

Service technique
Khadija Sals (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkarsoussi Elmardi

Révision
Abdelouassim Warrach

Secrétariat
Ayesha Tabou

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katib (Lahyoune)
Abdelali Khallad (Essouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahroun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail
liberation@libe.ma
0522 61.94.04

Fax de la rédaction
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gabi

Moussa El Yousoufi
Louhna Baghdadi
Latifa Moussab
Rkia Ait Dahman
Sihem Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60.23.44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse:
130/64

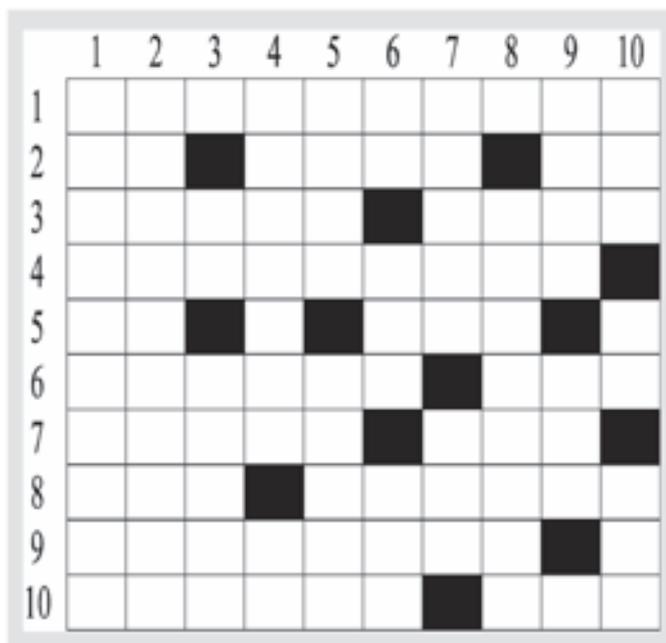
Site web: www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

الحرث
OJD
MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Emousse officielle
- 2- Personnel - Risquer - Métal
- 3- Bande de chiens - Intente
- 4- Insipide
- 5- Sodium - Plan d'eau
- 6- Antivol - Baie jaune
- 7- Dignitaire - Œuvre de Léonard
- 8- Géant de l'informatique - Aller entre pas et galop
- 9- Il fait le coude
- 10- Poïceis - Un à qui respecte est dà

VERTICALEMENT

- 1- Empire
- 2- Unique
- 3- Tête de liste - Vieux casque
- 4- Fumeux - En pacte
- 5- Sire breuvillé - Longueur
- 6- Règle - Esprit - Très court
- 7- Espace salé - Refus
- 8- Adjuvants de réalisateur
- 9- Eructe - Marche
- 10- Epoque - Petit cube - Porte grain

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

8	6		9					
	9		2	3		5	6	8
3							2	4
7		5	3	1				
	4		5		9		1	
			7	4	3		5	
4	1							2
2	7	9		5	8		3	
				6		9	1	

Moyen

	4	6		7				
	1	7	6	8	3			
		8	1					
8		9	2	3				
		2		4		3		
				9	8	7		2
					7	9		
			8	1	9	2	6	
				2		8	4	

Difficile

				9	4	5		
					6		1	9
		7	1	8				
	4							7
9		3		4		8		5
1							3	
				1	9	4		
3	8		4					
		1	8	2				

Expert

8	4					7			
	5			3					
		7		1				5	
	2	6					3	8	
		4				2			
3	8					2		5	
7			9		8				
				5				2	
		8						7	6

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	7	9	1	6	8	4	5	2
4	1	5	2	7	3	9	6	8
6	8	2	4	5	9	7	3	1
7	9	3	5	1	4	8	2	6
8	2	1	6	9	7	5	4	3
5	6	4	3	8	2	1	9	7
2	3	7	8	4	5	6	1	9
9	5	6	7	2	1	3	8	4
1	4	8	9	3	6	2	7	5

Moyen

4	8	6	1	2	3	5	7	9
7	3	9	6	4	5	1	8	2
2	1	5	9	8	7	3	4	6
1	6	7	3	5	8	2	9	4
8	9	2	4	7	1	6	3	5
3	5	4	2	6	9	7	1	8
6	7	3	5	9	4	8	2	1
5	4	8	7	1	2	9	6	3
9	2	1	8	3	6	4	5	7

Difficile

9	2	1	7	3	4	6	5	8
5	6	4	1	8	2	9	7	3
7	3	8	9	5	6	4	1	2
2	1	7	6	9	8	3	4	5
4	5	6	3	7	1	2	8	9
3	8	9	4	2	5	1	6	7
6	9	2	8	1	7	5	3	4
1	7	3	5	4	9	8	2	6
8	4	5	2	6	3	7	9	1

Expert

1	6	8	7	9	3	5	2	4
5	7	2	6	8	4	9	1	3
4	3	9	2	5	1	6	8	7
9	2	7	3	1	6	8	4	5
3	5	4	9	2	8	7	6	1
6	8	1	5	4	7	2	3	9
7	1	3	8	6	5	4	9	2
2	4	6	1	7	9	3	5	8
8	9	5	4	3	2	1	7	6

Sport

Football : Ces jeunes pépites de l'Académie Mohammed VI qui brillent dans les clubs français



Porteuse d'un projet révolutionnaire en matière de prospection et de formation des jeunes sportifs au Maroc, l'Académie Mohammed VI de football s'est imposée au fil des ans comme un vivier incontournable de talents qui font aujourd'hui le bonheur des clubs aux niveaux national et international.

Grâce à une formation complète combinant excellence technique, discipline tactique et éducation scolaire, cette prestigieuse institution prépare ses lauréats à s'intégrer au plus haut niveau mondial. Ainsi, nombreux sont les joueurs formés à l'Académie qui évoluent dans des clubs européens, avec une préférence marquée pour la France.

En effet, l'approche adoptée, inspirée des standards internationaux, attire chaque année l'attention de célèbres écuries, notamment en France (Ligue 1 et 2) où ces pépites se démarquent par une qualité technique et une mentalité de travail qui enrichissent les clubs de l'Hexagone.

Des trajectoires inspirantes

Enfant prodige de cette fabrique de champions, le désormais indéboulonnable fer de lance de la défense des Lions de l'Atlas, Nayef Aguerd, est un exemple éloquent de cette réussite notable. Après son passage à Dijon, il a connu une ascension fulgurante, se faisant un nom d'abord au Stade Rennais avant de rejoindre West Ham, en Angleterre, pour un transfert estimé à 35 millions d'euros. Il illustre de manière éloquente l'impact de cette institution sur les carrières internationales.

En 2023, une dizaine de joueurs issus de l'Académie Mohammed VI étaient recensés dans des clubs français. Angers SCO, en particulier, s'est distingué en intégrant plusieurs jeunes talents marocains dans son effectif, à l'image du virevoltant Azzedine Ounahi, qui a aussitôt tapé dans l'œil de l'Olympique de Marseille, devenant un joueur clé de Ligue 1.

Les success-stories issues de l'Académie Mohammed VI se multiplient et ne se

comptent plus. Youssef En-Nesyri, bien qu'ayant rejoint directement le championnat espagnol (Malaga), puis devenant attaquant vedette du FC Séville et pilier de l'équipe nationale marocaine, est emblématique des standards de formation de l'Académie.

Oussama Targhaline (FC Havre), Alaa Bellarouch (RC Strasbourg), Abdelhamid Aboudlal (Stade Rennes), Yassine Khalifi (LOSC Lille) ou encore le très récent Hamza Koutoune qui a signé cette semaine à l'OGC Nice... la liste des lauréats de l'Académie Mohammed VI que les clubs français s'arrachent ne fait que s'allonger.

"L'engouement des clubs des Ligues 1 et 2 pour les jeunes talents issus de l'Académie Mohammed VI repose sur plusieurs raisons, qui témoignent de la qualité exceptionnelle de la formation dispensée dans cette institution spécialisée de la formation d'élite", témoigne l'expert marocain Yassine Echahdi, membre de la Fédération internationale de l'histoire et des statistiques de football (IFFHS).

Des infrastructures et un encadrement exemplaires

Bâtie sur une superficie de 18 hectares, l'Académie Mohammed VI dispose d'infrastructures et d'installations modernes qui rivalisent avec les meilleurs centres de formation au monde, avec un suivi individualisé pour maximiser le potentiel des jeunes joueurs.

"L'Académie Mohammed VI est dotée d'infrastructures modernes et d'un encadrement de haut niveau, avec des entraîneurs qualifiés, des méthodes d'entraînement avancées et des programmes adaptés aux standards internationaux", a relevé l'expert marocain résidant à Strasbourg dans une déclaration à la MAP, notant que les joueurs formés à l'Académie reçoivent une excellente maîtrise technique, tactique et physique, les rendant immédiatement compétitifs dans des championnats de haut niveau même très jeunes.

M. Echahdi a fait observer que les en-

traîneurs exerçant au sein de l'Académie, souvent issus du football d'élite, adoptent des méthodes d'entraînement modernes, alignées sur les exigences des clubs européens, notant que l'accent est mis sur la technicité, la rigueur tactique et le développement mental, offrant aux joueurs une préparation optimale pour les compétitions internationales.

En plus de la formation sportive, l'Académie met l'accent sur le développement personnel, les valeurs comme la discipline, et l'éducation scolaire. Cela forge des joueurs équilibrés, capables de s'adapter rapidement à des environnements exigeants, comme ceux des Ligues 1 et 2, a-t-il dit.

A cet égard, l'expert international a salué le rôle clé joué par la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) dans l'accompagnement et la valorisation du travail réalisé par l'Académie Mohammed VI, se félicitant de cette collaboration étroite entre les différents intervenants, "un modèle exemplaire de synergie au service du développement des jeunes talents".

Une ambition sans limite

Bien plus qu'un centre de formation d'élite, l'Académie Mohammed VI de football présente une stratégie visionnaire pour

positionner le Maroc comme un acteur majeur du football mondial. En fournissant des talents de qualité aux clubs français, et partout ailleurs, en Europe surtout, elle met en lumière le potentiel du football marocain.

A cet égard, Yassine Echahdi met en avant la vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI "qui a su anticiper et préparer l'avenir du sport au Maroc avec une stratégie exemplaire", notant que la création de l'Académie Mohammed VI de football symbolise cette vision avant-gardiste.

"En investissant dans la formation des jeunes talents, le Souverain a jeté les bases d'un développement durable, non seulement pour le football marocain, mais aussi pour l'influence du pays à l'échelle internationale", se félicite-t-il.

Cette transformation dépasse le simple cadre sportif. Elle reflète une ambition nationale portée par Sa Majesté, visant à inspirer la jeunesse, promouvoir les valeurs de discipline et d'excellence et renforcer l'image du Maroc sur la scène internationale.

Les lauréats de l'Académie incarnent ainsi l'intégration réussie dans le football européen, non seulement par leurs performances sportives, mais aussi par leur capacité à devenir des leaders au sein de leurs équipes respectives. Ce succès renforce le rayonnement de leur maison-mère et contribue à l'attrait des jeunes marocains pour le football professionnel.

L'Académie Mohammed VI ne se contente pas pour autant de ses succès actuels. En diversifiant ses partenariats avec d'autres Ligues européennes, elle s'apprête à jouer un rôle central dans la sphère du ballon rond de haut niveau et à se frayer une place de choix dans l'échiquier footballistique mondial.

Et le futur de cette grande Institution, qui suscite respect et admiration, semble encore plus prometteur avec un intérêt croissant des recruteurs européens, ce qui devrait en faire une référence mondiale en matière de formation, tout en contribuant à l'essor du football marocain, aujourd'hui devenu une source de fierté pour toute la nation et un modèle pour de nombreux pays.

Par Salah Aouni
(MAP)

Zniti met fin à sa carrière avec le Raja

Après presque dix ans avec le Raja de Casablanca, Anas Zniti a décidé de mettre un terme à sa carrière avec les Verts. Il quitte le club à quelques jours du match de la 6ème et dernière journée de la Ligue des champions, rencontre programmée ce dimanche contre le club congolais de Maniema.

Zniti a été l'auteur d'une grande carrière avec le Raja, club avec lequel il avait étoffé son palmarès, en remportant de nombreux titres aussi bien sur le plan national que continental, sans oublier une Coup arabe.

Anas Zniti, pur produit du MAS et ayant aussi défendu les couleurs de l'ASFAR, est pressenti lors de ce mercato hivernal au club émirati d'Al Wasl.



Dates arrêtées pour la 49^{ème} édition du Trophée Hassan II et la 28^{ème} Coupe Lalla Meryem de golf



fichant une maîtrise tout au long du tournoi. Thomas Bjørn (Danemark) avait terminé deuxième avec un score de -9, suivi de près par Mark Hensby (Australie) à la troisième place avec un score de -7.

Par ailleurs, la Coupe Lalla Meryem, jouée sur le Parcours Bleu, réunira à nouveau, l'élite féminine du golf et sera la première étape du calendrier annuel du Ladies European Tour (LET). Parmi les 108 compétitrices, le Maroc sera représenté par 5 joueuses, dont Ines Laklalech, Maha Hadjioui, et la championne d'Afrique Amateur en titre, Sofia Cherif Essakali. En 2024, la Britannique Bronte Law avait dominé les débats avec un total de -13, suivie de la Française Pauline Roussin Bouchard (-10) et l'Espagnole Fatima Fernandez Cano (-9). Ines Laklalech avait signé la meilleure performance jamais enregistrée par une joueuse marocaine, en terminant à la 7^{ème} place ex aequo avec un score de -6. La jeune Sofia Cherif Essakali, à seulement 14 ans, avait également brillé en terminant le cut pour la deuxième année consécutive.

En parallèle, sur le Parcours Vert, le « Pro-Am Hassan II Kids Cup by First Tee » mettra à l'honneur 18 jeunes golfeurs marocains en herbe dans une compétition ludique et pédagogique aux côtés des professionnels du PGA Tour Champions et du LET. Organisée, chaque année, par la Fédération Royale marocaine de golf et l'Association du Trophée Hassan II, cette manifestation incarne une véritable vitrine pour le Maroc à l'international, conclut le communiqué.

La 49^{ème} édition du Trophée Hassan II de golf et la 28^{ème} édition de la Coupe Lalla Meryem se tiendront du 03 au 08 février 2025 au Royal Golf Dar Es Salam de Rabat, sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI.

Le déroulement simultané de ces deux compétitions organisées par la Fédération Royale marocaine de golf (FRMG) et l'As-

sociation du Trophée Hassan II de golf sur le même site perpétue la tradition de mixité instaurée en 1993 par Feu SM le Roi Hassan II, illustre fondateur des deux tournois, indique un communiqué de la FRMG. Le Trophée Hassan II, qui se déroule sur le légendaire Parcours Rouge, est, pour la troisième année, une étape incontournable du PGA Tour Champions, précise la même source, ajoutant que 66 légendes du golf

mondial, dont Ernie Els, Colin Montgomerie, Tom Lehman et Jose Maria Olazabal, s'apprentent à livrer un spectacle sportif de haut niveau et à écrire une nouvelle page de l'histoire du tournoi sous la thématique du Retour des Champions.

En 2024, poursuit la même source, la compétition avait connu une lutte intense pour la première marche du podium. L'Argentin Ricardo Gonzalez s'était imposé, af-

Le CHAN reporté à août 2025

La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé, mardi, le report à août 2025 du Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2024), initialement prévu du 1er au 28 février au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

"Des progrès significatifs ont été réalisés au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda avec la construction et la modernisation des stades, des terrains d'entraînement, des hôtels, des hôpitaux et d'autres infrastructures et installations pour l'organisation réussie du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) CAF TotalEnergies (Kenya, Tanzanie, Ouganda 2024)", s'est félicitée la CAF dans un communiqué.

Cependant, a-t-on ajouté de même source, les experts techniques et en infrastructure de la CAF, dont certains basés au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, ont requis un temps supplémentaire pour s'assurer que les infrastructures et les installations soient au niveau nécessaire pour accueillir avec succès le CHAN.

Par ailleurs, la CAF a fait savoir que le tirage au sort du CHAN devait avoir lieu mercredi à Nairobi.

Parmi les pays qui seront en tête d'affiche du tirage au sort figurent le Sénégal, champion en titre, et le Maroc, double vainqueur. La date exacte du début du Championnat d'Afrique des nations CAF TotalEnergies Kenya, Tanzanie, Ouganda 2024 sera annoncée par la CAF "en temps voulu", a conclu le communiqué.



Rachad Fettel éloigné des terrains pour plusieurs mois

L'international marocain Rachad Fettel, évoluant sous les couleurs du club espagnol d'Almería, sera éloigné des terrains pour plusieurs mois en raison d'une fracture du ménisque externe du genou droit, a annoncé mardi le club andalou.

Agé de 19 ans et membre de l'équipe nationale marocaine des moins de 20 ans, le joueur s'est blessé lors d'un entraînement en fin de semaine dernière, une blessure grave confirmée par des examens médicaux, nécessitant une intervention

chirurgicale programmée ce jeudi.

"La durée exacte de la convalescence sera déterminée après l'arthroscopie qui permettra d'évaluer l'état de l'articulation", précise le club dans un communiqué.

Formé dans les catégories jeunes d'Almería, Rachad Fettel a disputé 16 matchs cette saison avec l'équipe première, inscrivant un but et délivrant une passe décisive en 13 rencontres de La Liga Hypermotion et trois matchs de la Copa del Rey.



Marseille Beach Team remporte le tournoi international "Open Mogador"

Le club de Marseille Beach Team a remporté la première édition du tournoi international "Open Mogador" de beach-soccer, disputé dimanche sur la plage d'Essaouira, en présence d'une pléiade de personnalités du monde du sport, de la culture et des médias.

Initiée par le club local Amal Mogador, avec le concours du conseil communal d'Essaouira, cette manifestation a rassemblé plusieurs équipes prestigieuses venues d'Europe et d'Afrique, parmi lesquelles figurent Marseille Beach Team et Cévennes Méridionales (France), C.D Fútbol Fran Mejías (Espagne) et l'Amitié (Sénégal).

Au terme de trois jours de compétition dans une ambiance festive, Marseille Beach Team s'est adjugé

le titre lors d'une finale palpitante devant un public nombreux, en s'imposant face à l'équipe hôte Amal Mogador, sur le score étiénué de 7 à 5.

Cette compétition internationale a également permis de faire la lumière sur le talent et les performances individuelles exceptionnelles de certains joueurs, notamment Ardel Emmanuel d'Amal Mogador, sacré meilleur buteur avec 13 réalisations, le Suisse Elliott de Marseille Beach Team, désigné meilleur gardien, et Zohair Jabbari, également d'Amal Mogador, élu meilleur joueur du tournoi.

"Cet événement est une vitrine exceptionnelle pour Essaouira qui confirme sa vocation de destination sportive et culturelle, tout en offrant aux jeunes talents locaux l'opportunité de se mesurer à des

joueurs internationaux", a indiqué le président du club Amal Mogador, Rachid Eddarai, dans une déclaration à la MAP à l'issue de cette compétition.

M. Eddarai a également exprimé sa gratitude aux partenaires et aux équipes participantes, ainsi qu'au public qui a "largement contribué à la réussite de ce tournoi", faisant part de son souhait de voir cette manifestation érigée en rendez-vous annuel incontournable du beach-soccer à l'échelle internationale.

Avec la participation de plus de 26 joueurs internationaux, ce tournoi a offert un spectacle de grande qualité, sublimé par une ambiance festive et une forte affluence du public venu apprécier des performances sportives d'un niveau exceptionnel.

"Une autoroute pour cyclistes": Sur la Costa Blanca, dans la fourmilière du peloton pro

Tadej Pogacar qui vrombit jusqu'au sommet au milieu de rivaux répétant leurs gammes et de cyclistes amateurs aléchés par le spectacle: bienvenue dans le col de Rates, sur la Costa Blanca, un "endroit unique" qui offre une concentration de cyclistes professionnels au kmz sans équivalent au monde.

En décembre et janvier, la région entre Valence et Alicante, dans le sud-est de l'Espagne, est envahie par des centaines de coureurs, attirés par la météo clémente, des routes peu fréquentées et une hôtellerie foisonnante qui leur déroule un tapis rouge dans les villes balnéaires de Calpe, Benidorm, Gandia ou Denia.

Seize des 18 équipes du World Tour masculin y ont établi leurs quartiers d'hiver pour préparer la saison, certains coureurs restant sur place à titre privé entre deux camps pour profiter des conditions. Des stars comme le Belge Remco Evenepoel y ont même acheté un appartement. "Dans un rayon de 50 kilomètres, 80% du peloton est là en même temps en décembre et janvier, quelques fois en février même. C'est assez unique", constate Philippe Mauduit, le directeur course de l'équipe Groupama-FDJ, auprès de l'AFP.

Lorsqu'on y ajoute les équipes féminines, les formations de divisions infé-

rieures et mêmes des juniors, cela vire vite à l'embouteillage.

"Hier encore on faisait des tests dans le col de Rates. C'était une autoroute pour cyclistes, il y en avait de partout", rapporte le coureur espagnol Alex Aranburu, nouvelle recrue de Cofidis. "Des fois, on a du mal à faire les exercices tellement il y a de monde", ajoute le grimpeur français Valentin Paret-Peintre. "Il y a d'autres coins en Espagne qui sont cool pour rouler. Mais tout le monde vient ici. C'est un effet de mode", ajoute le coureur de Soudal Quick-Step.

Aux heures de pointe dans le col de Rates, dont Pogacar vient d'établir le record d'ascension, on assiste à un chassé-croisé digne d'un mois d'août. Ses pentes régulières sont idéales pour que les pros, qui enchaînent montées et descentes, fassent leurs exercices.

Dans leur sillage, on retrouve souvent des amateurs qui, tels des rémoras, ces "poissons suceurs" qui s'attachent aux requins, essayent de s'accrocher tant bien que mal. "Ils se greffent dans les pelotons, ils suivent tant qu'ils peuvent, font demi-tour parce qu'ils croisent une autre équipe. Pour nous, ce n'est pas perturbant. Au contraire, ça donne une ambiance sympa", assure Mauduit.

Cet argument est mis en avant par



des organisateurs de randonnées cyclistes. "J'ai beaucoup de gens qui m'écrivent: c'est possible de voir des pros?", souligne Iliana Roumenova Ilkova, une ancienne ballerine professionnelle bulgare qui a créé Paradisebiker3 pour guider des cyclos autour de Calpe.

"Comme je connais un peu quelques coureurs, ils me disent où ils vont donc je m'arrange pour qu'on y soit aussi. L'autre jour on a croisé Pogacar et

Alaphilippe qui m'a fait un coucou."

Selon elle, les raisons du succès sont évidentes: "La météo, la beauté des paysages et des routes sûres avec des automobilistes respectueux qui savent que le tourisme du cyclisme est important pour l'économie locale".

Revers de la médaille: dans le village de Parcent, au pied du col de Rates, "les prix de l'immobilier ont doublé".

Plus bas, sur la côte, les hôteliers se

frottent les mains.

Grâce aux cyclistes, qui s'ajoutent aux traditionnels retraités britanniques et néerlandais, ils peuvent garder boutique ouverte toute l'année, avec des prix de groupe défiant toute concurrence, autour de 50 euros la pension complète.

"On est super bien accueillis, avec de belles chambres avec vue sur mer, un niveau de restauration d'un très haut niveau, des salles de réunion, à des tarifs attractifs. Et eux, ça leur permet de maintenir le bassin d'emploi", souligne Philippe Mauduit qui expose un autre atout: "La desserte des aéroports".

"On est à mi-chemin entre Valence et Alicante, donc ça t'offre un éventail de vols à bas coût. En décembre, on y va à 120 personnes. Que tu payes 60 euros ton billet d'avion au lieu de 600, ce n'est pas le même impact pour le budget."

A Calpe, les équipes se retrouvent souvent à plusieurs dans les mêmes hôtels, ce qui ne plaît pas forcément à tous les coureurs, contraints parfois à se regarder en chiens de faïence.

Valentin Paret-Peintre préfère retenir qu'il peut aller rouler et "boire un café" avec des copains. "En compétition je ferai tout pour les battre, insiste-t-il. Mais à l'entraînement ou à l'hôtel, ce sont d'abord des collègues."

Recettes

Gâteau au chocolat et la crème



Ingédients

- 350 g de sucre, 1/2L d'eau
- 250 g de beurre doux, 50g de cacao
- 1 cuil à café de bicarbonate de soude
- 350 g de farine à pâtisserie, 1 pincée de sel
- 1 cuil à soupe de levure chimique
- 4 oeufs légèrement battus
- Crème au beurre:
- 85 g de sucre + 125 ml d'eau
- 250 g de beurre
- Glaçage au chocolat:
- 90 g de chocolat noir, haché
- 15 g de beurre doux
- 60 g de chocolat blanc, haché

Préparation

1. Préchauffer le four à 180°C. Beurrer deux moules ronds de 23 cm peu profonds. Tapiser de papier sulfurisé et beurrer.
2. Dans une casserole, mélanger le sucre, l'eau, le beurre, le cacao et le bicarbonate de soude. Cuire à feu doux en remuant jusqu'à ébullition du mélange. Réduire le feu et laisser mijoter 3 minutes. Transférer le mélange dans un bol et laisser tiédir.

3. Tamiser la farine. la levure chimique et le sel. Incorporer au mélange précédent avec les oeufs. Battre à la cuillère de bois jusqu'à ce que ce soit à peine mélangé. Verser dans tes moules. Égaliser la surface. Cuire au four

- 30 minutes ou jusqu'à ce que la lame d'un couteau ressorte sèche. Laisser refroidir 3 minutes avant de démouler les gâteaux sur test grille pour laisser refroidir.

4. Garniture. Dans une casserole, mélanger le sucre et l'eau. Cuire à feu doux en remuant sans arrêt jusqu'à ébullition. Retirer du feu et laisser tiédir. Dans un bol, battre le beurre en crème. Y verser lentement le sirop refroidi en battant sans arrêt pendant 3 à 4 minutes, jusqu'à ce que le mélange soit lisse et lustré.
5. Déposer le gâteau dans une assiette de service, étendre la garniture. Déposer l'autre gâteau. Napper le dessus du gâteau avec le glaçage au chocolat.

6. Glaçage au chocolat Dans une casserole, faire fondre le chocolat noir et le beurre. Étendre sur le dessus du gâteau. Faire fondre le chocolat blanc au bain-marie ou au micro-onde.

En Tunisie, une barge-hôpital pour remettre en forme des espèces de tortues protégées

À quelques centaines de mètres du rivage des îles Kerkennah en Tunisie, un groupe d'étudiants observe Besma, une tortue protégée, regagner la mer après des soins sur une barge-hôpital unique pour la région.

"C'est très important que les tortues puissent se rétablir dans leur habitat naturel", explique Hamed Mallat, un biologiste qui dirige cette "station de réhabilitation de tortues marines", un projet soutenu par les Nations unies.

Installée en pleine mer, la barge entourée de filets et de bouées, est, selon M. Mallat, "la première de ce type en Tunisie et en Méditerranée".

Autre particularité: "C'est un grand espace où la tortue est plus à l'aise pour se déplacer et manger dans son milieu naturel", explique à l'AFP M. Mallat, membre de l'association locale Kraten de développement durable.

Il a lancé cet hôpital flottant pour les tortues de l'espèce protégée "caouanne" en décembre, en recyclant une ancienne cage d'aquaculture.

L'enclos qui s'étend sur 150 m² peut recevoir jusqu'à cinq tortues marines.

Chaque année, environ 10.000 tortues "caouanne" -- appelée "caretta caretta" et considérée comme l'une des plus vulnérables -- finissent attrapées dans les filets de pêche au large des côtes tunisiennes.

Le programme européen Life Med-turtles qui couvre cinq pays méditerranéens (Albanie, Italie, Espagne, Tunisie et Turquie) a mis en évidence un taux de

mortalité très élevé, de 70%, lié aux filets maillants -- suspendus verticalement à des flotteurs -- où les tortues se retrouvent prises au piège.

Ce sont souvent les pêcheurs eux-mêmes qui apportent les tortues blessées aux biologistes et vétérinaires.

Pour Sarah Gharbi, une étudiante de 24 ans en halieutique et environnement de l'institut d'agronomie Insat, venue assister au lâcher de Besma: "C'est une application directe des choses théoriques que nous étudions". "C'est aussi une première interaction avec des espèces marines que nous ne voyons générale-

ment pas en Tunisie dans le cadre de nos études. C'est nouveau et enrichissant", dit-elle.

Besma, 20 ans et prête pour ses premières pontes, a été munie d'une balise pour suivre son comportement migratoire qui, comme pour beaucoup d'espèces, connaît des changements sous l'effet du réchauffement climatique, de la surpêche et de la pollution.

"Il y a un manque de recherches en Tunisie", souligne M. Mallat, qui espère accueillir des touristes l'été sur la plateforme pour sensibiliser petits et grands à la protection des tortues.

